

# REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



## SOMMAIRE

	Pages
AMBROSI-A (R.). <i>Un projet d'annexion moscovite</i> .....	41
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). <i>Le général Cattaneo</i> .....	70
SANTELLI (CESAR). <i>Pascal Paoli</i> .....	92
PITOLLET (CAMILLE). <i>Le Comte de Guibert</i> .....	108
COURTILLIER (GASTON). <i>La source principale de Matteo Falcone</i> .....	112

Bibliographie et Nouvelles

# AVIS

---

La Direction a l'honneur d'informer MM. les abonnés que la quittance d'abonnement pour l'année 1934 leur sera présentée par la poste dans le courant du mois de Juin. Elle les prie d'éviter les frais de présentation en faisant parvenir à la direction avant cette date, le montant de leur abonnement.

---

Ont payé leur abonnement de 1934, depuis Février :

Ambrosi (Mathieu), Angelini (pharmacien), Amicale Corse de Versailles, Arrighi (commandant), Bastianesi (Constantine), Biblioteca Labronica, Bolelli (Alger), de Bonavita (Rabat), de Casabianca (conseiller), Casalta (Tunis), Casanova (commandant), Dionisi (Porto-Rico), Ficonetti, Fontana (Téhéran), Fumaroli, de Giafferi (Ch. M.), Giorgi (Nantes), Landry (A.), Liccioni (officier Haiphong), Mariotti (capitaine), Morati (Pascal), Orsini (docteur), Pandori (Santu Pétru), Pasqualini (Courbevoie), Petrigiani (commandant), Monseigneur Rodié, de la Rossat, Serveille, Salvarelli (Draguignan), Tomasi (Toulouse), Valery Jules (Montpellier).

---

DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI<sup>e</sup>)

COMPTE POSTAL : Paris 813.42 — TÉLÉPH. Banton 84-28

# REVUE DE LA CORSE

## ANCIENNE ET MODERNE



### Un Episode de l'Histoire de la Corse

#### Un projet d'annexion moscovite

En octobre 1796, la Corse était redevenue française. Les Anglais en étaient volontairement partis. Le général Gentili (1) et le commissaire du gouvernement Miot de Mérito avaient été chargés de réorganiser l'administration et de réadapter le pays aux lois françaises. Mais le Directoire, faible et imprudent, allait réveiller, dans une nation susceptible, les craintes, les rancunes et l'opposition.

Les élections qui eurent lieu au début de 1797 occasionnèrent quelques troubles. Les fonctionnaires venus du continent étaient mal choisis, incapables ou concussionnaires. La situation financière redevenait déplorable avec la dépréciation des assignats, puis la banqueroute des deux tiers ; la monnaie était rare ou avait peu de valeur dans un pays habitué aux largesses anglaises. Les colonnes mobiles instituées pour faire régner l'ordre, et les neuf compagnies de gendarmerie mal payées se mutinaient ou servaient mollement. Une épidémie de peste, apportée par un navire turc échoué, se répandit dans le Fiumorbu qui reprocha à l'administration supérieure de ne rien faire pour la combattre, sinon d'incendier le village de Solaru, d'où le mal était parti. Les anciens émigrés qui, au lendemain de la réoccupation, avaient été autorisés à rentrer en Corse, étaient en 1797 invités à en sortir de nouveau. On trouvait déjà des habitants qui regrettaient le départ

(1) cf. les nos 57 et 58 (1929) de la **Revue de la Corse**.

des Anglais et on racontait que Pascal Paoli, dans une de ses lettres, avait recommandé de garder toute sa confiance dans l'Angleterre, dont les vaisseaux n'avaient pas quitté les parages de la Corse. Enfin la question religieuse redevenait un sujet de discorde. Bonaparte, qui connaissait bien ses compatriotes, avait écrit à son lieutenant Gentili : « Laissez leur religion aux habitants, leurs prêtres, leurs cloches, pourvu qu'ils soient bons citoyens et bons Français. » Le conseil n'avait pas été suivi. En octobre 1797, un décret du Directoire menaçait les ecclésiastiques suspects d'hostilité contre le gouvernement. Ce fut la raison principale de ce soulèvement local qu'on appela la *Crocetta* (fin 1797), qui coûta la vie au général Giaferi et que notre collaborateur Emile Franceschini a si savamment conté (2), à l'aide des documents nouveaux extraits des Archives nationales.

Cette répression du général Vaubois, fatalement accompagnée de ravages et de ruines, procura au gouvernement un répit qu'il chercha à utiliser. Quelques mesures heureuses furent décidées. Mais les événements allaient être plus forts que lui. En Corse même, la création d'un impôt nouveau, celui des portes et fenêtres en 1798, puis son doublement en 1799, la perception brutale de cet impôt et des autres, la loi des otages de juillet 1799 qui permettait de dresser la liste des suspects dignes de déportation ou d'amende et appliquée avec rigueur en Basse-Bretagne par Arena, les mesures indirectement hostiles au catholicisme, comme la protection officielle accordée au culte théophilanthropique, cette religion naturelle inventée par un membre du Directoire, ou au culte décadaire (avril 1798) qui célébrait laïquement naissances et mariages, tout cela n'était pas fait pour rendre sympathique le gouvernement.

---

(2) Cf. les n<sup>os</sup> 56 et 57 (1929) de la *Revue de la Corse*.

De l'extérieur, arrivaient, en 1798 et en 1799, des nouvelles inquiétantes pour le prestige gouvernemental. Le général Duphot, plénipotentiaire envoyé à Rome, était assassiné en 1797 et vengé par la confiscation des états du pape, transformés en république romaine et par le transfert du pontife à Sienna (février 1798). L'écrasement de l'escadre française à Aboukir, par la flotte anglaise et le désastre de l'expédition d'Irlande survenaient coup sur coup en août 1798. Peu après la nouvelle d'une formidable coalition entre l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Turquie, les rois du Piémont et des Deux-Siciles, jetait l'émotion en France. En avril 1799, avait lieu l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, qui attestait la haine anti-française de la plus grande partie de l'Europe.

Dès le mois de mars 1799 se succédaient les défaites répétées des armées insuffisantes du Directoire, en Allemagne d'abord, où Jourdan, Bernadotte et Masséna étaient vaincus ou en retraite; en Italie ensuite, où le général russe Souvarof, avec une fougue sauvage, culbutait les armées françaises éparpillées à travers la péninsule: défaite de Moreau à Cassano en avril 1799, de Macdonald en juin à la Trébie où il était blessé, de Joubert à Novi, le 15 août, où ce général en chef était tué d'une balle au cœur. Souvarof avait été « l'ange exterminateur envoyé par le ciel pour libérer l'Italie des républicains et des athées ». Le Directoire manquait d'hommes, de généraux, d'argent et sa principale armée, commandée par Bonaparte, était enfermée dans sa conquête égyptienne. Partout les haines contre la France se donnaient libre cours. A Arezzo, la population massacrait la garnison française et même les malades. Les débris des troupes républicaines se réfugiaient à Gênes. Souvarof se préparait à passer en Suisse pour se joindre aux Autrichiens et écraser avec eux la dernière armée, celle de Masséna, réfugiée derrière la Limmat, après l'évacua-

tion de Zurich. La renommée déclarait invincible ce général russe qui, comme César, viendrait, verrait et vaincrait. Pour tous, et surtout pour ses ennemis, la France était perdue.

C'est à ce moment que Souvarof invita le roi du Piémont, expulsé en 1798 par les Français, à rentrer dans Turin, sa capitale. Ce prince se trouvait alors en Sardaigne, dernière terre encore libre de son royaume. Il s'empressa d'acquiescer, avec d'autant plus de hâte, que le bruit s'était répandu d'une expédition française contre son île, formée de quelques milliers de Français, soutenus par des volontaires corses. Ils comptaient sur l'assistance de la populace sarde, fort excitée contre les administrations locales. Le débarquement devait être conduit par les généraux Ambert et Lafond, assistés de leurs collègues Cervoni, Constantini et Casalta.

A Florence, le souverain piémontais trouva de nombreux exilés corses qui s'empressèrent de lui offrir leurs services. Le comte Zuccato, lieutenant-colonel dans l'armée russe et consul de Russie dans cette ville, propageait cette nouvelle que Souvarof « venait d'être chargé par Paul I<sup>er</sup>, son maître, de recruter des soldats contre les Français républicains ». Un Corse émigré fut même prié de rédiger un mémoire sur la situation matérielle et morale de sa petite patrie. Il s'exécuta, mais termina en déclarant que « le mécontentement de ses compatriotes contre les Français n'était qu'accidentel, qu'il n'avait rien de bien sérieux, qu'il était plutôt dirigé contre les membres du gouvernement, et que si la question religieuse était réglée favorablement, tout rentrerait dans l'ordre » (3).

En Corse, où toutes ces nouvelles étaient parvenues, une vive agitation s'était produite. Loin de la calmer par une politique prudente, le Directoire l'augmentait. Il

(3) Cf. A. Rossi : *Osservazioni Storiche sopra la Corsica*, liv. XV et XVI ; on peut le consulter sur tous ces événements.

avait fait arrêter et transporter à Brignoles, sous prétexte qu'ils intriguaient pour conserver leurs fonctions, les membres de l'administration du département du Liamone, désignés par Joseph Bonaparte en 1797. On les disait victimes des dénonciations de leurs adversaires politiques, qui étaient aussi ceux de la famille Bonaparte, dont le chef était allé se perdre dans les sables de l'Égypte. Sa mère, ses sœurs, l'oncle Fesch et le général Baciocchi, son beau-frère, s'empressèrent de quitter Ajaccio et de regagner le continent. On raconta qu'ils avaient eu peur d'un débarquement des ennemis, qui s'y préparaient en Toscane, et qu'ils en avaient été prévenus par Joseph et Lucien (4).

Au mécontentement des « bonapartistes » et aux craintes qu'inspirait l'hostilité du continent, s'ajoutèrent les reproches que l'on pouvait adresser à l'administration départementale, qui, au nom du Directoire, avait envoyé dans de nombreux villages un Commissaire, accompagné de soldats, pour s'emparer des cloches, des calices et des objets possédés par les églises. Les cloches avaient été fondues pour en fabriquer de la monnaie et le bruit avait couru (car les racontars sont faciles et vont vite) que les calices avaient servi de verres à boire. Le scandale fut énorme. La politique française apparut à la majorité comme exécration, le gouvernement comme digne d'être chassé. Les défaites de ses armées en Italie n'étaient que « des victoires de la bonne cause, celles de la religion, un prélude au retour du Roi et des princes, une espérance dans la prochaine dispersion des impies (5) ».

Aussi les républicains de Corse étaient-ils consternés. Les administrateurs des deux départements du Golu et du Liamone apparaissaient comme les représentants de

---

(4) Joseph était alors à Paris, et Lucien avait été élu cette année même député au Conseil des Cinq Cents.

(5) Cf. A. Rossi, ouvr. cité.

l'intrigue et de la violence. Ils n'osaient plus agir ouvertement dans leurs préparatifs contre la Sardaigne. L'expédition semblait condamnée avant même d'avoir commencé. L'arrivée à Ajaccio du général Bonaparte, évadé d'Égypte, en octobre 1799, et ses actes d'autorité contre l'administration nouvelle avaient rendu confiance aux républicains qui se disaient : « La France n'est donc pas perdue ». Bientôt le coup d'État du 18 brumaire allait consolider leurs espérances. L'accession de Bonaparte au Consulat détourna la majorité des Corses d'un soulèvement contre les Français « qui avaient désigné un de leurs compatriotes comme chef suprême de l'État ».

★★

C'est cependant le moment que choisirent les Corses de Toscane pour tenter un coup de main sur la Corse, avec l'appui du roi de Sardaigne et du consul de Russie. Le Roi avait été empêché par les Autrichiens de regagner sa capitale en lui faisant craindre un retour probable des troupes françaises. Il redoutait plutôt, que ses bons amis d'Autriche n'eussent l'intention de garder pour eux le Piémont. Il perdrait ainsi la principale province de son royaume, et puisqu'il avait cédé la Savoie et le Comté de Nice à la France, il risquait de ne rien conserver, si l'expédition organisée en Corse contre la Sardaigne réussissait. Le malheureux prince, dans son désarroi, se laissa persuader par le comte Zuccato qu'il pourrait s'entendre avec les Corses réfugiés en Toscane et, grâce à eux, empêcher la concentration de l'armée franco-corse contre ses possessions. Ces exilés ne demandaient qu'à agir pour échapper à leur misère. Ils manquaient de tout ; ils étaient abandonnés de tous, des Anglais, comme des alliés de la coalition. En outre, le gouvernement florentin ne faisait que les tolérer. Il n'est pas étonnant qu'un seul désir les animât : rentrer dans leur patrie, retrouver leur

famille par n'importe quel moyen. Les victoires russes leur avaient rendu l'espoir, et le comte Zuccato avait laissé entendre que le tzar son maître les aiderait de toutes ses forces.

Ce n'était pas la première fois que l'idée d'une intervention russe dans l'île germait dans la cervelle de quelques Corses mécontents. Nous savons, par la publication de deux documents extraits des Archives russes, que, dix ans auparavant, une ébauche d'accord russo-corse avait été tentée. C'était en 1789, au moment où le bruit courait à l'Assemblée Constituante que Gênes allait demander à la France la rétrocession de la Corse. Un personnage de l'île avait offert à Catherine II, par l'intermédiaire de l'ambassadeur russe à Paris, d'établir son protectorat sur sa petite patrie. Le diplomate, qui avait transmis à sa souveraine la proposition corse, y avait joint la lettre suivante : (6)

Paris 16 (28) octobre 1789.

Deux Corses, dont l'un est lieutenant-colonel de l'armée française et chevalier de l'Ordre de Saint-Louis (7) et l'autre fonctionnaire de l'administration civile de l'île de Corse, ont désiré me voir et m'ont fait des propositions en me priant de les porter à la connaissance de ma cour. Votre Excellence pourra juger de l'affaire par le mémoire ci-joint qu'ils m'ont remis. Ils ont déclaré qu'ils désiraient dépendre de la France, si celle-ci veut seulement conserver la Corse, et que leurs propositions ne sont valables que dans le cas où le gouvernement français, las de posséder leur île et ne se trouvant pas en état d'y maintenir le calme, l'abandonnerait et la livrerait à la République de Gênes ou à l'Espagne.

Au début, j'ai refusé de transmettre ces propositions à ma cour, sachant combien Sa Majesté l'Impératrice est délicate dans les affaires de ce genre (8), et en prenant aussi en considération les déclarations amicales faites par elle à la Cour française ; mais comme ils insistaient sur ce point qu'ils ne

(6) Ces deux documents ont été publiés en 1885 dans la **Revue de la Révolution** et tirés des Archives russes, 1875, n° 8.

(7) On pourrait penser que cet officier n'était autre que Butafoco, député de la noblesse.

(8) Cette délicatesse n'allait pas jusqu'à respecter la malheureuse Pologne, dont elle avait commencé à se partager, avec l'Autriche et la Russie, le territoire.

voulaient nullement se séparer de la France, si celle-ci maintenait ses droits sur la Corse et lui prêtait protection, j'ai fini par leur promettre de porter leurs propositions à la connaissance de Votre Excellence, sans toutefois leur faire espérer une réponse quelconque (9). Mais pour le cas où cette réponse aurait lieu, ils m'ont donné leur adresse. Votre Excellence verra et jugera si ces propositions méritaient d'être soumises à l'attention de notre Auguste Souveraine (10).

### Et voici la note remise par les deux Corses à l'ambassadeur russe et transmise par lui au ministre des Affaires étrangères à Saint-Pétersbourg.

La Révolution qui sévit dans le royaume français, les tristes conséquences qu'on doit attendre d'elle et l'état agité des esprits en Corse, qui ne possède pas une garnison suffisante pour l'apaiser, font que les bons citoyens de cette île ont à redouter le renouvellement de l'anarchie et les désastres de la guerre civile.

Le trouble intérieur qui règne en France mettra peut-être cet Etat dans l'impossibilité de s'occuper de la Corse et le poussera à se défaire de celle-ci, en la livrant aux Génois, ou en la donnant comme otage aux Espagnols, ce qui déjà est un bruit qui tend à se répandre.

Un grand nombre de citoyens de cette île, autant zélés qu'honorables, dans le seul but d'éloigner les désastres qui menacent leur pays, prennent sur eux de faire au ministre de la Russie une proposition qui, peut-être, se trouvera conforme aux vues de la grande Souveraine. Mais avant d'exposer l'affaire, les proposants déclarent et affirment que leur intention doit être considérée comme non existante et ne porter conséquence aucune, si le ministère français ne renonce pas à maintenir en son pouvoir la Corse et à lui fournir les moyens de soutenir le calme, ce que pourtant il semble difficile d'espérer dans les circonstances actuelles, car la garnison n'est que de trois mille hommes, c'est-à-dire deux fois inférieure en nombre à celle qu'on entretenait dans les temps paisibles.

Dans l'éventualité où la Corse, abandonnée de la France, aurait à subir des troubles, qui peuvent être produits par des ambitieux originaires du pays ou étrangers, des personnes, jouissant de la confiance et, en outre, assez considérables en nombre, ont décidé de ne rien négliger pour contrecarrer le désordre et pour établir un gouvernement patriotique et libre,

---

(9) Nous ne savons pas si cette réponse fut faite (Note de la rédaction des Archives russes).

(10) En marge figure cette mention : reçu le 18 novembre 1789. On sait qu'à cette date le bruit d'une réclamation génoise au sujet de la Corse avait couru et que l'Assemblée Constituante devait, à la demande de Saliceti, le 30 novembre, répondre par un décret d'union de la Corse à la France.

sous la protection d'une puissance qui aurait généreusement soutenu le malheureux peuple, lequel s'engage à témoigner à cette puissance sa reconnaissance, par de très considérables services.

Après mûre réflexion, on suppose qu'il serait à désirer, pour la Corse, que cette puissance fût la Russie. Sa Majesté l'Impératrice peut, à ce qu'il paraît, plus que tout autre profiter de cette circonstance pour acquérir dans la mer Méditerranée des ports qui pourraient lui être utiles, ayant l'intention d'agrandir le commerce de l'Empire russe. La Corse abonde en bois de toutes qualités, bons à la construction des navires de guerre ; elle produit un excellent goudron ; elle peut procurer des matelots et de bonnes troupes pour des entreprises dans le Levant. Pour obtenir tout cela, il faut lui donner l'aide dont elle a besoin.

Il lui faudrait actuellement 500 mille livres françaises, qui devraient lui être payées, à raison de 125.000 livres par trimestre, outre la première demi-année qu'il faudrait payer d'avance. Les munitions de guerre consisteraient en 3 ou 4.000 fusils, mille quintaux de poudre, une quantité correspondante de plomb et en plusieurs petits canons de campagne.

On pourrait choisir deux endroits qui serviraient de lieu de réception de ces subsides, jusqu'au moment où l'on se serait emparé d'un endroit maritime quelconque, qui serait le premier gage de la reconnaissance du peuple corse à Sa Majesté l'Impératrice. Si Porto-Vecchio lui plaît, il sera bientôt très facile de l'avoir. Plus tard Sa Majesté choisira à sa volonté deux villes maritimes où Elle placera une garnison qu'Elle entretiendra à ses frais. Toutes les autres villes, de même que tout l'intérieur de la Corse, organiseront un gouvernement selon leur désir et se trouveront placées sous la protection de la Russie, restant toutefois libres, indépendants, gouvernés par leurs propres lois. Le lieu le plus commode pour la correspondance et la remise des subsides mentionnés plus haut serait la ville de Nice, en Savoie (sic). Il est indispensable d'observer le secret le plus sévère, et la plus stricte circonspection, pour ne pas occasionner les récriminations des personnes qui jaloussent l'accroissement de la Russie.

Si cette idée est acceptée favorablement (ce que, en toute apparence, elle mérite) il serait très important de s'occuper de sa réalisation le plus tôt possible et de prévenir de cela, immédiatement, ceux qui ont l'honneur de la présenter, pour qu'il leur soit possible de prendre les mesures correspondant aux circonstances.

Les auteurs de ce mémoire ne ménageront aucun effort pour la réalisation de leur plan, qui leur est inspiré par le zèle dont ils brûlent pour la prospérité de leur pays et pour la gloire de Sa Majesté l'Impératrice.

(A suivre)

A. AMBROSI-R.



# Le Général Cattaneo <sup>(a)</sup>

## (1769-1832)

Bernard-Louis Cattaneo naquit à Ajaccio le 7 mars 1769, et devait mourir à Joigny (Yonne) le 14 juin 1832. Son acte de baptême le fait naître du légitime mariage d'Etienne Cattaneo et de dame Batinna, son épouse.

On remarquera que sa vie eut bien des points de ressemblance avec celle de plusieurs officiers généraux insulaires. Comme ses compatriotes Fiorella, Cervoni, de Gentile, Giacomoni, Buttafoco, Ottavi, Constantini, pour nous en tenir à ceux dont la présente Revue a retracé le passé, il débuta au régiment Royal-Corse, source précieuse de recrutement pour les cadres supérieurs de notre armée, et pépinière d'officiers généraux.

Comme eux, on le trouve à l'armée d'Italie pour laquelle la ressemblance de langue faisait de préférence utiliser les Corses. Comme plusieurs d'entre eux, il servit

---

(a) A propos de cette biographie, où on verra mentionner plusieurs personnages de même nom (les Frégeville, les Caulaincourt que nous avons eu le souci, d'ailleurs, de bien distinguer), nous devons avouer que l'homonymie est quelquefois dangereuse pour un écrivain et l'expose à des erreurs dont il a le devoir ensuite de s'excuser loyalement. C'est ce qui nous est arrivé dans notre notice précédente sur le général Casalta où il y a eu confusion entre les deux généraux de division Morand.

Celui que l'Empereur envoya en Corse comme gouverneur et qui la traita en pays conquis et non comme un département français et des plus patriotes, n'est pas, comme nous avons eu la petite maladresse de l'écrire, Louis-Charles-Antoine-Alexis Morand, un des héros de la bataille d'Auerstaedt, né le 4 juin 1771 et mort à Paris le 2 septembre 1835, après avoir illustré l'armée napoléonienne, la tribune parlementaire de la Restauration, et même les lettres (*l'Armée suivant la Charte*, etc.), mais Joseph Morand, né le 19 juillet 1757, blessé mortellement le 2 avril 1813 au combat de Lunebourg (Hanovre), qui avait tellement exagéré ses rigueurs, que son administration dut être l'objet d'une enquête (mission du général sénateur de Casabianca) et qu'elle motiva son remplacement par le général César Berthier, frère du maréchal.

le gouvernement de Naples (1), celui des rois Joseph et Murat. En rappelant ses campagnes nous risquerions de nous répéter, si plusieurs parties de ce sujet n'étaient pas neuves par certains épisodes de cette vie si bien remplie (armée de Condé, campagne de Russie, double captivité) dont l'ensemble présente un intérêt indiscutable et dont nous désirons faire bénéficier le lecteur.

Passons rapidement sur les premières années militaires de Cattaneo. Vécues en garnison, elles présentent peu d'intérêt. Sous-lieutenant au Royal-Corse, le 16 novembre 1786, lieutenant au 5<sup>e</sup> régiment ci-devant Navarre (2), le 15 septembre 1791 et capitaine au même le 1<sup>er</sup> mai suivant, il émigre à la Révolution et se rend à l'armée de Condé, organisée comme on sait dès 1791 mais qu'il ne rejoint que trois ans après, ayant dans l'intervalle — nous apprennent ses états de service — fait trois campagnes à l'armée du Nord.

C'est cette armée qui, après les courts commandements de Rochambeau et Luckner (3) fut dite armée de Belgi-

(1) C'est bien de Naples qu'il faut dire, quoique Joseph s'intitulât roi des Deux-Siciles, en créant l'ordre de ce nom (Joseph Napoléon, Siciliarum rex, instituit). Ferdinand de Bourbon et la famille royale s'étaient réfugiés de l'autre côté du détroit de Messine et l'unique tentative de débarquement en Sicile (septembre 1810), pour les chasser de cette dernière et importante partie de leur ancien royaume, échoua lamentablement.

Le régiment Royal-Corse qui formait l'avant-garde de la division Cavaignac (l'oncle du célèbre général Louis-Eugène Cavaignac), abandonné par le gros des troupes, dut accepter une capitulation du général anglais Stuart et fut envoyé à Malte comme prisonnier de guerre. (Voir Savelli : **La Légion corse à Naples**, chapitre IV de la seconde partie).

(2) Le régiment de Navarre était un des quatre **Vieux**. Les trois autres étaient Picardie, Champagne et Piémont, tous formés dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Plus tard, en 1610 furent levés les cinq **Petits Vieux** : Auvergne, Bourbonnais, Béarn, Flandre et Guyenne. Tous avaient le privilège de ne pas prendre le nom de leurs colonels successifs et de conserver le leur.

(3) Luckner (Baron de), né en Bavière (1722-1792) se distinguant pendant la guerre de Sept ans et entra comme lieutenant-général au service de France, acheté pour ainsi dire par Louis XV qui ne l'employa jamais.

Partisan de la Révolution et nommé maréchal de France



que avec Dumouriez (4), et sous les ordres de cet habile mais ambitieux officier général (qui n'en était pas encore à trahir son pays et à passer à l'ennemi) remporta la célèbre bataille de Jemmapes (6 novembre 1792). Notre jeune capitaine de 22 ans s'y battit vaillamment dans les rangs du 2<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> régiment (5) et eut sa part dans cette victoire chèrement disputée, qui nous valut la conquête de la Belgique (des Pays-Bas autrichiens, comme on les appelait au XVIII<sup>e</sup> siècle).

Par un épisode de cette fameuse journée, on put constater que le vieil esprit de corps n'avait pas disparu dans le cœur des soldats fiers de leur ancien nom et qui regrettaient de ne plus être désignés que par un numéro. On lit en effet, dans l'historique du corps, et aussi dans Chuquet (*Guerres de la Révolution*, tome IV, Jemmapes, page 95) qu'au moment où le centre de notre ligne d'infanterie fléchissait, le lieutenant général Egalité (c'était

(après une interruption de service de 30 ans), il commanda au début, en 1792, l'armée du Nord, remporta quelques succès et fut destitué après le 10 août. Arrêté en 1794 et condamné par le tribunal révolutionnaire, il fut guillotiné le 5 janvier 1795.

L'écrivain distingué que fut le général Ambert a, dans son livre « **Les Généraux de la Révolution** », consacré un article fort curieux à ce vieux maréchal.

(4) Dumouriez (Charles-François) (1739-1823) entra au service à 16 ans et débuta par la campagne de Hanovre. Blessé grièvement à Clostercamp et ensuite réformé, il fut employé par Choiseul à des intrigues diplomatiques et, quand il eut repris du service, fit comme aide-major général, la campagne de Corse de 1768-69.

Partisan des idées nouvelles, il fut ministre des affaires étrangères dans le Ministère girondin (mars 1792), puis, lorsque la France fut entrée en guerre contre l'Empereur et la première coalition (20 avril suivant), remporta comme général en chef les fameuses victoires de Valmy et de Jemmapes. Malheureusement ses qualités morales n'étaient pas à la hauteur de ses talents militaires et lui firent ternir sa gloire par la trahison que l'on sait.

(5) Le 1<sup>er</sup> bataillon avait opéré sur un autre théâtre de guerre (armée de la Moselle, il se trouvait à Valmy) et par suite d'un embrigadement tactique, qui, de temporaire devint permanent, les deux unités ne se rejoignirent jamais. D'ailleurs par l'amalgame survenu peu après des anciennes troupes de ligne avec les bataillons de volontaires, le 5<sup>e</sup> régiment cessa définitivement d'exister et contribua à la formation de deux demi-brigades de bataille.

le nom que l'on donnait alors officiellement au jeune duc de Chartres, le futur roi Louis-Philippe, alors âgé de dix-neuf ans), admirable de sang-froid et de courage, fit battre la charge et, sous la mitraille se lança avec sa division à l'attaque du bois de Flenu et des pentes de Jemmapes. C'est alors qu'un vieil officier supérieur à cheveux blancs, qui commandait le bataillon du 5<sup>e</sup>, le colonel, dit Chuquet (mais il se trompe, car il était à ce moment à l'armée de la Moselle (5), le chef de bataillon ou lieutenant-colonel Blanchard — dit l'historique — en tout cas le chef de ces braves, se retournant vers sa troupe et se redressant sur son cheval, s'écria l'épée haute : « En avant, Navarre sans peur ! » et les soldats à l'uniforme blanc de répéter : « En avant, Navarre sans peur ! ».

Quelques semaines plus tard (27 novembre) le même bataillon prenait part au combat de Saint-Trond, dans la brigade du maréchal de camp Defflers (6) toujours sous les ordres d'Egalité. En 1793, c'est Neerwinden (18 mars) où le bataillon combat à l'aile gauche commandé par le général vénézuélien Miranda, sorte de Garibaldi qui était venu mettre son épée au service de la France, militaire d'une certaine valeur mais peu aimé des troupes. Une panique des volontaires qui formaient les trois quarts de l'armée causa le grave échec qui décida la perte de la Belgique, comme la bataille de Jemmapes en avait décidé la conquête.

\*  
\* \*

De ce qui précède il ne faudrait pas conclure que Cattaneo ait pris les armes et participé à des actions de guerre contre sa patrie. D'un document figurant à son dossier et

---

(6) Le général Defflers, ou plutôt de Flers, a déjà été mentionné antérieurement. (V. Notice Giacomoni, n° 71 de la Revue).

reproduit ci-dessous (7) il résulte au contraire que l'ancien officier de l'armée royale, puis des armées républicaines, eut un rôle (dont il se vanta cependant après le retour des Bourbons) moins compromettant. « Ce fut celui d'un agent recruteur », écrivit-il, en avril 1825, au roi Louis XVIII, en sollicitant sa réintégration dans son ancien grade de lieutenant-général.

Dans pas mal de régiments, à cette époque, les officiers avaient été chassés par leurs soldats révoltés et, circonstance atténuante, avaient dû, pour leur propre sûreté, franchir la frontière et se réfugier de l'autre côté du Rhin (8).

Le cas n'est pas absolument le même pour Cattaneo qui, aimé de ses compagnons d'armes, dut sa disgrâce au représentant du peuple Duquesnoy, ancien moine et conventionnel terroriste, qui se rendit justice en se suicidant (9).

(7) Ce document signé du chevalier de Vernigues, maréchal de camp et s'intitulant ancien ministre du Roi en Italie avant et après la Restauration (certificat authentiqué par le Consul de France en Toscane) atteste que Bernard Louis de Cattaneo a été rejoindre le corps de Condé en 1794 et qu'il y a conduit de Gênes un transport de recrues. « S.A.S.M. (Son Altesse Sérénissime) y est-il dit, ayant jugé que les services de M. de Cattaneo seraient plus utiles dans une ville où sa famille était particulièrement connue et distinguée (nouvelle preuve des affinités génoises des Cattaneo corses) cet officier reçut l'ordre de venir me rejoindre à Gênes pour y continuer le travail de recrutement, et j'ai même secondé son zèle et ses occupations jusqu'à l'époque où la République de Gênes fut révolutionnée ».

(8) Arthur Chuquet dans son ouvrage sur les **Guerres de la Révolution** (tome I, **La première invasion prussienne**, pages 42 et 43) a écrit : « Les excitations des Sociétés populaires et des journalistes qui, comme Marat, conseillaient à l'armée de massacrer ses chefs... » et plus loin : « Les soldats, aspirant tous à remplacer leurs chefs, ne négligeaient aucun moyen pour les dégouter et menaçaient même de les égorger s'ils ne quittaient pas de bon gré... »

(9) Condamné à mort en 1795, Duquesnoy se poignarda au sortir de l'audience.

Voici le texte de l'attestation du 2<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> régiment : « Nous, officiers, sous-officiers et soldats du dit bataillon, certifications (sic) à tous qu'il appartiendra que le citoyen Cattaneo, capitaine, suspendu par l'arrêté du représentant du peuple Duquesnoy, s'est conduit au Bataillon avec la bravoure qu'honore (1) les républicains, qu'il n'a point manifesté de prin-

L'attestation, reproduite ci-dessous, de l'ancien bataillon de Cattaneo, prouve l'iniquité de cette mesure et les regrets qu'elle inspira. Encore notre héros devait-il s'estimer heureux de ne pas avoir subi un sort pire.

\*  
\* \*

« A la dissolution de l'armée (de Condé), lit-on dans la lettre au roi, mentionnée plus haut, Cattaneo reçut l'avis que le reste de sa famille avait été obligé de quitter la Corse après que son frère aîné eut reçu des révolutionnaires, en traversant la place du Diamant, un coup de fusil qui lui fracassa une jambe; et c'est alors que se voyant réduit à l'extrême misère, sans ressources et ne sachant que devenir, il prit du service à l'armée d'Italie ».

Nous l'y retrouvons d'abord en Lombardie, comme commandant de place à Bergame par ordre du général en chef Bonaparte, en fructidor an V (8 août 1797), puis en ventôse an VI (9 mars 1798) à l'état-major de l'armée d'Italie en qualité d'adjoint (à la 5<sup>e</sup> Division, dite de Lombardie) par ordre du général Leclerc (10), chef d'état-major général.

L'année suivante, le 24 prairial (12 juin 1799), il est fait prisonnier de guerre par les Autrichiens, conduit en Hongueri (*sic*), et ne sort des prisons de l'ennemi, par voie d'échange, qu'après une captivité de près de deux ans (16 ventôse an IX) (27 mars 1801).

eipes anticiviques, et que toutes ses actions ont été celles d'un bon citoyen.

\* A Ceysèle, le 16 pluviôse, l'an deuxième de la République une et indivisible (4 janvier 1794) ».

Suivent cinquante signatures de capitaines, lieutenants, sous-lieutenants, sous-officiers, caporaux et soldats.

(10) Alors beau-frère du général Bonaparte par son mariage avec la belle Pauline, qui, après la mort de son premier mari devait épouser le prince Borghèse. Le général Leclerc (1772-1802) mourut de la fièvre jaune à Saint-Domingue où il commandait en chef le corps expéditionnaire.

Le 29 floréal an IX (19 mai 1801), par arrêté du Premier Consul, le futur général était promu chef de bataillon et conservé au nombre des adjoints. Le 30 floréal an X (20 mai 1802) le général divisionnaire Frégeville le prenait comme premier aide de camp (11).

Dans quelles circonstances Cattaneo avait-il été fait prisonnier? Nous l'ignorons, mais en tous cas les faveurs et décisions bienveillantes, dont il a été l'objet, prouvent qu'il n'avait pas démerité. D'ailleurs qui le lui aurait reproché? Son chef actuel, le général Frégeville (12), avait éprouvé la même mésaventure, comme général de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales et était resté prisonnier des Espagnols du 3 septembre 1793 au 1<sup>er</sup> novembre 1795.

Ici une certaine lacune dans le passé de Cattaneo. Il dut avoir quitté momentanément l'Italie (peut-être par congé?) puisque, suivant son vif désir, dont il nous reste la trace écrite (13) il obtint d'y revenir, et le 24 janvier

(11) A la date du 21 floréal an X, le général de division Charles Frégeville, commandant la 9<sup>e</sup> Division militaire, demande au ministre Berthier l'expédition de deux commissions d'aide-de-camp, l'une pour le citoyen Cattaneo, chef de bataillon adjoint à la suite de la 70<sup>e</sup> demi-brigade, pour remplacer le citoyen Berlioz, chef d'escadron au 5<sup>e</sup> de cavalerie; l'autre pour le citoyen Degennaro, capitaine ex-adjoint, faisant fonctions d'aide-de-camp, par nomination provisoire du général Brune, depuis le 1<sup>er</sup> floréal an IX.

(12) Il y eut deux généraux de ce nom, deux frères, tous les deux officiers de cavalerie et qui devinrent divisionnaires. Il s'agit ici du cadet (Charles-Louis-Joseph de Gou de Frégeville, 1762-1841). Successivement commandant du 2<sup>e</sup> hussards (l'ancien et fameux Chamborand) comme Lieutenant-Colonel, puis du 1<sup>er</sup> hussards (le non moins célèbre Berchiny), comme Colonel, il se distingua à Grandpré et à Jemmapes. C'est à cette dernière bataille, le 30 septembre, qu'il enleva avec son régiment les redoutes dont l'occupation décida du succès de cette journée. Nous ne parlons pas de ses faits d'armes en Italie, ce serait sortir du cadre de ce travail.

Son nom figure sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile. La première Restauration l'avait fait chevalier du Mérite militaire (il était sans doute protestant) et grand Officier de la Légion d'honneur.

(13) Une lettre du pauvre Cattaneo, impatient d'avoir une meilleure situation et adressée au cours de l'année 1801 (le 4

1804 il passait au bataillon piémontais devenu Tirailleurs du Pô (14) et le 16 juin 1805 était nommé major de la Légion Corse, avec laquelle il entra au service de Naples le 16 juillet 1806. Enfin, et presque aussitôt (le 4 août suivant) il était colonel de cette unité d'élite qui prenait le nom de Royal-Corse. Il y remplaçait Degiovanni, promu général. C'était après la prise de Gaëte par Masséna qui venait d'avoir lieu le mois précédent. Ce siège de la dernière forteresse de Ferdinand IV (15), défendue énergiquement par le prince de Hesse-Philips-tadt, avait duré six mois et avait coûté bien des pertes de part et d'autre (16).

novembre) à Berthier, alors Ministre de la Guerre, est ainsi conçue :

« Paris, 24 brumaire, an 10<sup>e</sup>.

« Citoyen Ministre, il y a quelque temps que vous avez eu la bonté (sic) de promettre à mon oncle Baciocchi que vous m'expédieriez de suite (sic) pour l'Italie, j'ai l'honneur de vous faire observer, que voilà 2 mois que je ne reçois pas d'appointements et que je n'ai aucun moyen d'existence. Je vous prie de vous rappeler de moi (sic) pour me donner une situation.

« Salut et fraternité.

Bernard CATTANEO. »

Ce lien de parenté nous était inconnu entre Cattaneo et son compatriote Félix Baciocchi (1762-1841) autre beau-frère de Napoléon qui lui avait fait épouser sa sœur Elisa et fit de lui, plus tard, un prince de Lucques et Piombino. Nous les savions seulement camarades de régiment à l'ancien Royal-Corse français (respectivement sous-lieutenant et lieutenant. Baciocchi y fut même capitaine).

(14) Créé en 1804 et qui, en 1811, devait devenir le 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.

(15) Nous avons déjà eu l'occasion, à propos d'autres généraux corses, de mentionner ce triste souverain, des Deux Siciles (1751-1825). Mais nous ne résistons pas cette fois au plaisir de reproduire une pittoresque citation trouvée dans le livre que M. Frédéric Colliée a consacré à **Talleyrand et la société européenne** : « Ce prince médiocre, frivole et tyrannique, disait qu'il ne fallait que trois F pour gouverner un peuple, **Festa, Ferca, Farina**. Il garda les fêtes pour lui, donna le pain à la populace et réserva la potence pour les hommes d'intelligence et de liberté. »

(16) De tout temps Gaëte a joué un rôle important en Italie. Sans parler du refuge qu'y trouva le pape Pie IX, après la révolution romaine de 1848 et jusqu'à la reprise de la Ville Eternelle l'année suivante par l'armée française, du général Oudinot (le fils du maréchal duc de Reggio) cette place fut l'ultime boulevard de la défense que François II, le dernier roi des Deux-Siciles et son héroïque épouse (la sœur de l'infortunée impératrice d'Autriche Elisabeth) purent opposer, de

La chute de Gaète, que la nature et l'art avaient si fortifiée, eut un immense retentissement qu'augmenta encore la reddition de forteresses moins importantes : Amantea, Cotrone, Reggio, Scilla.

Certes la conquête du royaume napolitain de Joseph Bonaparte était lente et difficile, entravée par la présence permanente de la flotte anglaise qui en bloquait le littoral et par les agissements de l'ancienne cour bourbonnienne, réfugiée à Palerme et qui, de là, encourageait la résistance des provinces du sud par son ancien prestige, ses subsides et ses envois de brigands siciliens venant renforcer ceux déjà sur place en Calabre et ailleurs.

Néanmoins, la pacification gagnait du terrain grâce à l'affabilité et à la bienveillance personnelle du nouveau souverain qui lui gagnaient bien des cœurs et à l'inlassable activité des colonnes mobiles de la Légion corse, à leur répression énergique du brigandage. Les chefs de bande les plus notoires, les plus cruels d'ailleurs, avaient été pris et expiaient leurs crimes. Tel le fameux Fra Diavolo (17) blessé dans une rencontre avec le capitaine Riolacci et que son grade militaire ne sauva pas de l'échafaud.

Enfin les conspirations avaient échoué, même la plus audacieuse dirigée contre le Ministre de la police Saliceti, l'ancien conventionnel, et qui rappelait par sa machine infernale l'attentat (dit de la rue St-Nicaise) contre le Premier Consul (nuit du 30 janvier 1808).

1860 à 1861, lors de l'expédition des Mille, à Garibaldi et à l'armée de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne et de Piémont et bientôt roi d'une Italie qui allait cesser d'être une « expression géographique ».

(17) De son vrai nom Michel Spezza, vulgaire malfaiteur et assassin au début et que déjà le précédent régime avait condamné à mort avant d'en faire un colonel, lors de la première conquête du royaume de Naples en 1799. Il était fier de ce nom de Fra Diavolo que lui avait donné le vulgaire lui attribuant, par emphase, la méchanceté du diable et la subtilité des moines.

Pour en revenir à la Légion corse de Naples, devenue la terreur de l'ennemi (18), il faudrait un volume pour relater ses hauts faits, sa vaillance et son abnégation (19). Aussi les récompenses qu'elle obtint en cette année 1808, étaient-elles plus que méritées. Le grade de général de brigade fut conféré au colonel de Cattaneo. Son lieutenant-colonel Hugo (le père du grand poète) le remplaça dans le commandement de la légion; le commandant Caraffa devint Lieutenant colonel et le capitaine Suzzoni chef de bataillon. La bienveillance royale ne pouvait faire moins.

\*  
\*\*

Arrivons maintenant à l'année 1812. On nous permettra de faire un saut brusque dans l'Histoire, ou plutôt dans la vie active de Cattaneo sur lequel nous ne possédons aucune documentation depuis que le roi Joseph l'a nommé officier général. (Nous ne faisons que mentionner sa qualité d'écuyer du souverain, emploi plutôt honorifique et simple charge de cour).

Mais de grands changements ont eu lieu dans le sud de l'Europe depuis 1808, et le roi de Naples porte maintenant un autre nom. De par la volonté toute puissante de leur impérial frère et beau-frère, un chassé-croisé a eu lieu entre le roi Joseph et Joachim Murat: Le premier est allé, contre son gré, et pour son malheur, régner sous la protection des baïonnettes françaises sur les Espa-

---

(18) Un billet saisi sur un paysan, adepte du chef de bande Parafanti et adressé aux habitants d'un village rebelle, disait textuellement: « Tenetevi forti e defendetevi contra tutte le truppe che vi attacheranno; noi verremo a vostro soccorso con un armata che è sul ponto di partire da Messina; se però vedete comparire i Corsi datevi alla fuga perchè non vi è altro scampo ».

(19) Le volume a d'ailleurs été écrit par Savelli, et imprimé à Marseille en 1851.

gnols dont le patriotisme exaspéré, appuyé par l'armée anglaise de Wellington, finira par le chasser.

D'autre part le chevaleresque grand-duc de Berg, à qui ce trône eut mieux convenu, a dû se contenter de celui de Naples, auquel il finira par s'attacher, et où, avant la catastrophe finale, il fera d'ailleurs bonne figure et remportera quelques succès dont le plus notable sera la conquête de l'île de Capri, l'ancienne Caprée de l'empereur Tibère, distante seulement d'une lieue de la terre ferme (cap Campanelle) (20).

Nous aurons peut-être occasion de donner plus tard quelques détails intéressants sur cette conquête, les Corses ayant eu des compatriotes dans les deux camps.

Pour en revenir à 1812, cette triste année qui vit la fin tragique de la plus gigantesque expédition des temps modernes et où le brillant général de cavalerie, l'incomparable manœuvrier qu'était Murat, eut à commander quatre corps de cette arme (21), disons que le général Cattaneo, son fidèle et courageux aide de camp, y connut la gloire des premières victoires jusqu'au jour où, comme tant d'autres, il fut blessé grièvement (journée sinistre du 7 septembre).

Comme nous l'avons dit au début de cette notice biographique de tous les généraux corses dont nous avons essayé de retracer la vie militaire, notre compatriote,

(20) « C'est placé à ce cap, comme un phare — nous dit Savelli — que le roi Joachim contrebalançait par sa présence les secours de l'ennemi, encourageait les soldats exténués par les fatigues, n'ayant pour nourriture que le biscuit que chacun d'eux avait sur le dos... » Sans en être absolument certain, nous pouvons admettre que le général Cattaneo, comme aide-de-camp du roi, fut témoin à ses côtés, de cette importante opération de guerre que, malgré l'escarpement du terrain, l'énergique général de division Lamarque sut réussir parfaitement.

Quant à ce général (1772-1832), grande figure militaire et politique, il serait trop long de relater ici son brillant passé. Mort du choléra en 1832, ses funérailles furent une occasion ou un prétexte de troubles graves (journées des 5 et 6 juin).

(21) Chacun de ces corps, dits de réserve, comprenait trois divisions, chacune de 3.700 chevaux.

étant le seul à avoir participé à la campagne de Russie, nous nous croyons autorisés, sinon à faire le récit de cette dernière, mais du moins à insister sur l'épisode qui, dans notre marche en avant, en fut le point culminant, c'est-à-dire la bataille de la Moscowa.

\*  
\* \*

Après avoir pendant de longues années nommé bataille de la Moscowa, celle si sanglante du 7 septembre 1812 (26 août pour le calendrier russe), on a cru devoir, à une époque contemporaine, se conformer à l'appellation de nos ex-ennemis en la nommant : de Borodino. En réalité il s'agit de deux actions distinctes, fort inégales et séparées par un intervalle de quarante-huit heures.

La première du 5 septembre est, pour nous du moins, le véritable Borodino, où furent seulement engagées, sous les ordres du roi de Naples, la division Campans et la cavalerie. En une heure fut enlevée, avec ses canons, la redoute de Schéwardino organisée en avant de la gauche russe et défendue par 9 à 10.000 hommes dont un tiers resta sur le terrain. En réalité, c'était simplement l'amorce de la grande journée.

Le 7, commence dès le matin, pour durer jusqu'à la nuit, la lutte gigantesque entre les deux armées, celle par laquelle Napoléon, avec toutes ses forces (22) espérait l'écrasement final de l'adversaire et celle du nouveau généralissime russe Kutusoff (23) qui, après s'être long-

---

(22) D'ailleurs déjà réduites, la disette et d'accablantes chaleurs ayant produit bien des vides dans la Grande Armée. Aussi, quand le 19 octobre, elle quitte Moscou pour entreprendre la plus épouvantable retraite qu'ait enregistrée l'Histoire moderne, de 400.000 hommes qu'elle avait le 24 juin au passage du Niémen, ne comptait-elle plus que 100.000 hommes et 4.000 chevaux de cavalerie.

(23) Après la bataille de Smolensk et la perte de cette ville par les Russes (17 août) leur général, Barklay de Tolly, avait été relevé de son haut commandement et mis en sous-ordre.

temps dérobé à l'envahisseur, se décidait à faire front, à barrer la route de Moscou et à défendre à tout prix la vieille capitale, la cité sainte.

A cette bataille de la Moscowa le choc fut terrible, presque sans avantage marqué et la tuerie effroyable : 120.000 coups de canon sont tirés par nous ; les pertes sont immenses et il faut renoncer à les détailler. Rien que dans le haut commandement, on voit quarante-six officiers généraux mis hors de combat, dont onze morts (24). Au nombre des blessés était Cattaneo (fracture du bras gauche par coup de feu). Il était, comme nous le savons, au service napolitain et aide de camp du roi Murat qui le nomma, le mois suivant, lieutenant-général (25).

La version russe de la bataille se termine ainsi : « Sous le rapport stratégique Borodino (n'oublions pas que c'est ainsi que cette nation l'appelle) n'offre rien de bien remarquable à cause de la simplicité des évolutions ; on a seulement observé que jamais encore on avait combattu avec ce resserrement et cette profondeur de colonnes, circonstance à laquelle il faut attribuer la force de résistance opposée par les Russes, la vigueur de l'attaque et la grandeur des pertes essayées de part et d'autre. La bataille de Borodino peut être considérée comme le tombeau de la cavalerie française qui ne se releva pas, tant que subsista l'Empire (26).

---

(24) Parmi les morts, deux divisionnaires et neuf brigadiers ; parmi les blessés un maréchal de France (Davout), douze divisionnaires et vingt-deux brigadiers. Les pertes des Russes furent également cruelles.

(25) Les deux divisionnaires qui périrent dans nos rangs, deux grands cavaliers précisément, furent Montbrun et Caulaincourt. Ce dernier, né en 1777, était le frère cadet du duc de Vicence, le général diplomate (1773-1827). Lorsque le général Montbrun, chef du 2<sup>e</sup> corps de cavalerie, fut tué à l'attaque de la grande redoute, l'Empereur en donna le commandement à Caulaincourt, et quelques instants plus tard, il l'était à son tour en pénétrant par la gorge, à la tête du 5<sup>e</sup> cuirassiers, dans cette fameuse redoute disputée avec tant d'acharnement.

(26) Ici une anecdote, un souvenir napoléonien, plutôt amusant : La journée était déjà très avancée... Dans ce moment, on lui amena (à l'Empereur) un lieutenant-général russe fait

La seconde captivité de Cattaneo ne fut pas, comme on pourrait le croire de prime abord, la conséquence de la blessure reçue à la Moscowa. Elle ne le fit pas tomber aux mains de l'ennemi, et ne l'empêcha pas de continuer cette malheureuse campagne, et, aux côtés de son souverain, d'en partager les fatigues et les dangers pendant toutes les étapes de l'interminable retraite.

Et il en fut ainsi jusqu'au jour où Murat, inquiet pour son royaume, pressé d'y rentrer et s'autorisant du départ de l'Empereur, crut devoir l'imiter et abandonner à Posen (janvier 1813) les débris de l'armée dont, depuis Smorgoni, il avait reçu le commandement, triste commandement qu'il laissa au prince Eugène, qui eut l'abnégation d'accepter.

On sait comment sombra le royaume de Murat. Pour Cattaneo ce ne fut pas seulement la fin de ses fonctions d'aide de camp, mais la cause déterminante d'une seconde captivité en Autriche, dont sa lettre au ministre de la Guerre, maréchal Gérard, que nous reproduisons ci-dessous (27) indique l'époque, le lieu et la durée en même

prisonnier. Après qu'il eut parlé quelques instants avec une grande politesse, avec lui, l'Empereur dit à quelqu'un: « Donnez-moi son épée ! ». Aussitôt on apporta une épée russe et l'Empereur la remit gracieusement à ce général en lui disant : « Je vous rends votre épée. » Par hasard, ce n'était point l'épée du général, et lui, ne comprenant pas ce qu'il y avait d'honorable dans le procédé de l'Empereur, refusa de la prendre. Napoléon, étonné de ce manque de tact chez un général, haussa les épaules et se tournant vers nous, il dit assez haut pour qu'il l'entendit : « Emmenez cet imbécile ! » (B<sup>on</sup> Lejeune, maréchal de camp : **Souvenirs d'un Officier de l'Empire** ; Toulouse, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, 1851).

(27)

« A Monsieur le Maréchal comte Gérard,  
Ministre Secrétaire d'Etat au Département  
de la guerre.

« Monsieur le Maréchal,

« J'étais major de la Légion corse, lorsque l'Empereur fit passer ce corps au service de Naples en 1806 ; c'est là où j'ai reçu les grades jusqu'à celui de Lieutenant général, ce dernier je l'ai eu sur le champ de bataille, à la prise de la première Redoute le 5 septembre 1812. A l'affaire de la Moscowa, ayant

temps qu'elle reproduit sa revendication, la possession réelle de son ancien grade de divisionnaire dont il n'avait eu jusque-là et à grand peine que l'honorariat.

\*  
\*\*

Rentré dans ses foyers en 1816, à la paix générale, Cattaneo n'accepta pas facilement son nouveau sort. Sa situation était d'ailleurs précaire, son grade à titre étranger non reconnu, sa fortune privée disparue à la suite de la Révolution et de son émigration, enfin ses charges de famille aggravées. Aussi ne cessait-il, rappelant ses services royalistes, de solliciter la bienveillance ministérielle ou royale par des lettres ou suppliques que nous a conservées son dossier et qui portent la date de mai 1825, mai 1826, avril 1827 et septembre 1828. Toutes, et d'autres encore d'août et octobre 1830 au gouvernement de juillet, sont relatives, soit à un rappel à l'activité, soit à la confirmation du dernier grade obtenu, soit à l'annulation de la mise à la retraite.

Le moment était malheureusement mal choisi. Obligé de réorganiser ses finances, de faire des économies dont une des principales portait sur les cadres de l'ancienne

eu le bras gauche cassé par un coup de feu. J'étais alors aide de camp du Roi de Naples. A la chute de ce royaume tous les officiers français furent faits prisonniers (1<sup>er</sup> juin 1815) et conduits en Autriche.

« Je fus envoyé à Olmütz, en Moravie, et rentré en France au mois de juin 1816, je n'ai été réintégré au service de la France que le 17 janvier 1818. Voilà par conséquent plus de cinq ans de grade. Malgré cela, Monsieur le Duc de Feltre, alors Ministre de la Guerre, ne voulut m'admettre que comme maréchal de camp. Je vous supplie donc, Monsieur le Maréchal, de réparer cette injustice en me confirmant dans ce grade. Je ne parle pas de celui d'honoraire que l'on m'a donné depuis, sachant n'avoir pas de droit sous ce rapport-là.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maréchal, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Lieutenant général : B. DE CATTANEO. »

« Paris le 12 octobre 1830.

Rue St-Hongré, n° 336. »

armée impériale, le gouvernement de la deuxième Restauration, obligé d'autre part à satisfaire dans la limite du possible des intérêts bien contradictoires, se devait d'opposer, sinon des refus absolus, du moins une digue limitative à toutes les réclamations dont il était assailli. On pense bien, en effet, que le cas de Cattaneo était celui de bien d'autres, et nous l'avons déjà constaté pour les généraux Ottavi et de Gentile.

Aussi avait-il été décidé, dès le 23 septembre 1815, pour les grades conférés à titre étranger (à Naples, en Italie, en Espagne, en Westphalie), qu'il ne serait tout au plus tenu compte que du grade immédiatement inférieur.

Cattaneo, redevenu simple maréchal de camp, malgré son grade de divisionnaire chèrement acheté en Russie (15 septembre 1812) eut beau protester contre la mesure qui, non seulement le privait de tout emploi actif, mais l'avait fait passer de la disponibilité à la retraite à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1825; il dut, bon gré mal gré, sinon se résigner, du moins subir une situation dont la rigueur s'atténua d'ailleurs dans la suite, comme nous allons le faire voir.

\*  
\*\*

Cattaneo aurait eu, en effet, tort de désespérer, et s'il n'obtint pas tout ce qu'il désirait, du moins sa situation s'améliora-t-elle grandement. Il faut croire que la Providence veillait sur lui, sous la forme du lieutenant général Amédée, comte de Willot; elle lui permit un retour de fortune auquel il était loin de s'attendre.

A propos d'Ottavi et de Casalta, nous avons déjà eu l'occasion de parler de cet officier général, un des meilleurs gouverneurs militaires que la Corse ait eu, et on se souvient qu'héritier d'une succession difficile, celle du marquis de Rivière, il avait par sa modération, son tact, son impartialité (affaire du Fiumorbu notamment) obtenu

les meilleurs résultats, là où son prédécesseur avait échoué.

Comme commandant de la 17<sup>e</sup> Division militaire, ayant à réorganiser la justice militaire locale, Willot, pour trouver le nombreux personnel indispensable légalement aux deux Conseils de guerre et au Conseil de révision réglementaires, avait dû faire flèche de tout bois, si on peut dire, et faute d'officier général du cadre d'activité, nommer, le 1<sup>er</sup> janvier 1818, président de la plus haute de ces juridictions, le maréchal de camp en non activité Cattaneo (fonctions qu'il conserva jusqu'au 30 octobre suivant).

Heureuse nomination, heureuse prolongation d'activité. Elles devaient donner plus tard gain de cause à ce dernier devant le Conseil d'Etat (Comité de la guerre, séance du 16 février 1825), et obliger le Département à reconnaître ses droits (et conjointement, ceux d'un autre officier général, le maréchal de camp B<sup>on</sup> Cailloux, dit Pouget, exactement dans le même cas), droits de ne pas se voir appliquer l'Ordonnance du 1<sup>er</sup> décembre 1824, c'est-à-dire de ne pas être mis à la retraite et, au contraire, d'être rétablis dans le cadre de l'Etat-Major général.

Ce ne fut d'ailleurs pas le seul service dont Cattaneo eut lieu d'être reconnaissant à Willot. Déjà en décembre 1816, dans une lettre au Ministre (28) où il proposait sa réintégration au service de la France, avec le grade de maréchal de camp, et également sa nomination de chevalier de Saint-Louis, le général gouverneur « faisait connaître que cet officier, dont il avait été à même d'apprécier la conduite depuis son retour en Corse, professait les sentiments les plus estimables, et il le présentait comme un serviteur dévoué du Roi. »

---

(28) C'était le duc de Feltre (Clarke), Ministre pour la troisième fois (septembre 1815-septembre 1817).

D'autre part, des renseignements venus de Naples, concernant notre général et non suspects de partialité, étaient ainsi libellés : « Homme d'honneur et d'une loyauté parfaite, ancien officier ; sa droiture, sa délicatesse, son esprit conciliant et sa fermeté le rendraient très propre au commandement d'un département. Il n'a point de fortune et Joachim, dont il était cependant un des plus anciens aides de camp, ne s'en est jamais occupé pour la raison (toujours influente) que Caroline le détestait ».

Si la conséquence de tous ces éloges mérités ne fut pas un succès complet, du moins une Ordonnance royale du 2 janvier 1817 nomma-t-elle Cattaneo maréchal de camp au titre français. Quant à la proposition pour l'Ordre de Saint-Louis, si elle n'aboutit pas aussi vite, l'ajournement ne fut pas de très longue durée, car l'année suivante, exactement le 8 mars 1818, le souverain octroyait cette croix enviée et peu prodiguée.

Ce fut encore le lieutenant-général Willot qui eut à procéder à la réception réglementaire du nouveau chevalier et nous croyons intéresser le lecteur en reproduisant ci-dessous les détails de cette cérémonie (29).

(29) **Certificat de réception.** — Nous Amédée, comte de Willot, Lieutenant Général, chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur et de l'Ordre militaire de Saint-Louis, certifions que, d'après l'autorisation qui nous a été donnée par Son Excellence, Monseigneur le Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,

Nous avons reçu de la manière suivante, prescrite par l'édit d'avril 1693, Chevalier de Saint-Louis, Monsieur Cattaneo (Bernard-Louis), Maréchal de camp en non activité nommé par Ordonnance du Roi du huit mars mil huit cent dix-huit.

Nous lui avons lu la formule du serment ainsi conçue, qu'il a entendue à genoux, et après la lecture de laquelle il a prononcé à haute voix : **Je le jure.**

• Vous jurez et promettez de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, d'être fidèle au Roi, de ne pas vous départir jamais de l'obéissance qui lui est due et à ceux qui commandent sous ses ordres ; de garder, défendre, soutenir de tout votre pouvoir l'honneur de Sa Majesté, son autorité, ses droits et ceux de la Couronne, envers et contre tous ; de ne quitter jamais le service du Roi ni d'aller à celui d'aucun Prince étranger, sans la per-

\*  
\* \*

Le roi Louis XVIII (30) avait réintégré au service de la France Cattaneo (2 janvier 1817) avec le grade réel de maréchal de camp. Le roi Charles X (31) lui conféra celui, à titre honoraire, de lieutenant-général (31 octobre 1827).

« mission et l'agrément, par écrit, de Sa Majesté ; de révéler « au Roi tout ce qui viendra à votre connaissance contre sa « personne et son Etat ; de garder exactement les statuts et « réglemens de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis, de « vous comporter en tout, dans le dit Ordre, comme un bon, « sage, vertueux et vaillant chevalier. »

Après quoi, ayant tiré notre épée et en ayant frappé un coup de plat sur chaque épaule du nouveau Chevalier, nous lui avons donné l'accolade et avons prononcé la formule de réception suivante :

« D'après votre serment, et en vertu des pouvoirs que j'ai reçus du Roi, de par Saint-Louis, je vous fais Chevalier. »

Et avons délivré le présent certificat, qui a été signé de nous et du dit.

A Bastia, le trois juin mil huit cent dix-huit.

Le comte Amédée WILLOT.

Reçu le brevet et la Croix de Saint-Louis.

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1819 : B. CATTANEO.

(30) « LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre : Désirant reconnaître les bons et loyaux services qui nous ont été rendus en toutes occasions par le sieur Bernard-Louis Cattaneo, officier français, rentré du service de Naples, et prenant une entière confiance dans ses talens (sic), sa valeur, son expérience de la guerre, sa vigilance et bonne conduite, ainsi que dans sa fidélité et son affection à notre service :

« A ces causes l'avons nommé et nommons, par ces présentes signées de notre main, au grade de **Maréchal de Camp**, pour en remplir les fonctions, jouir des honneurs, prérogatives, prééminences et émolumens (sic) y attachés.

« Mandons et Ordonnons à nos cousins les Maréchaux de France, à tous Officiers généraux et autres à qui il appartiendra, de le reconnaître en ladite qualité, comme aussi, de lui faire obéir en tout ce qu'il commandera pour le bien du service et le succès de nos armées.

« Donné à Paris, le 2 janvier mil huit cent dix-sept.

LOUIS.

Par le Roi, le Ministre, Secrétaire d'Etat  
de la guerre : Maréchal duc DE FELTRE.

(31) « CHARLES, par la Grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre,

« Prenant en considération les bons et loyaux services qui m'ont été rendus dans les emplois militaires par le sieur Cattaneo (Bernard-Louis), maréchal de camp en retraite,

« Et voulant lui donner une marque spéciale de notre satis-

La seule chose que l'éternel postulant n'obtint jamais, même avec de hautes recommandations (telle celle du lieutenant général comte Belliard (32), pair de France, en date du 12 août 1831) ce fut celle d'être rétabli dans le cadre actif de l'Etat-major général, et comme divisionnaire.

Peut-être en demandait-il trop? Car, en somme, le gouvernement de Louis XVIII et celui de son frère et successeur faisaient ce qu'ils pouvaient et il leur était difficile, militairement et financièrement (surtout pour le premier) de faire face à toutes les réclamations qui leur parvenaient. Même celui de Louis-Philippe, si bienveillant pour les débris de l'Empire, ne l'osa.

Quel que fut son chef, l'Etat devait, comme nous l'avons dit, compter avec trop d'intérêts opposés, et c'était déjà beaucoup que de parvenir à les satisfaire partiellement. Les grades donnés en honorariat étaient un moyen économique de calmer les ambitions et la Restauration en usa assez souvent. Cattaneo fut donc l'objet

faction, Lui avons conféré et conférons le grade honorifique de Lieutenant-général.

« Mandons à nos officiers généraux et autres à qui il appartiendra, de le faire reconnaître et de le reconnaître en cette qualité.

« Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le trente et unième jour du mois d'octobre de l'an de grâce mil huit cent vingt-sept et de notre règne, le quatrième.

CHARLES.

Par le Roi, le Ministre Secrétaire d'Etat  
de la guerre : Marquis de CLERMONT-TONNERRE.

(32) « Monsieur le Maréchal.

« J'ai l'honneur de recommander de nouveau à votre sollicitude M. de Cattaneo, Lieutenant-général honoraire. C'est un ancien aide de camp du Roi de Naples qui lui témoignait de l'amitié. Il se trouve aujourd'hui dans une position malheureuse. Je vous serai reconnaissant de l'honorer de vos bontés.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Maréchal, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Le Lieutenant général Comte et Pair de France :  
Auguste BELLiard.

Paris, le 1<sup>er</sup> août 1831.

Monsieur le Maréchal, Duc de Dalmatie,  
Ministre de la Guerre.

d'une de ces faveurs royales et on avouera qu'il y en eut de moins heureux que lui.

Déjà il avait été, à titre exceptionnel, autorisé à jouir pendant deux ans de sa retraite en Toscane (le climat et les bains de Pise étant indispensables à la santé de sa femme) et cela sans subir la retenue imposée aux retraités résidant à l'étranger.

Encore une fois, il n'eut pas trop à se plaindre de la bienveillance gouvernementale.

\*  
\*\*

Comme il a été dit au début, le général Cattaneo mourut en 1832, le 14 juin, à Joigny. Il avait donc plus de 63 ans (33). Sa femme, Benedetta-Anna Felice, malgré sa mauvaise santé, lui survécut, comme nous le savons par sa demande de pension de veuve, datée du 3 septembre suivant.

Elle était sa compatriote, née à Ajaccio en octobre 1789, et était fille de Dominique et de Françoise-Xavière Pietri. Leur mariage datait du 5 juillet 1808 et dut leur apporter le bonheur puisque, suivant le proverbe et comme les peuples heureux, il n'a pas eu d'histoire (34).

En tout cas, on peut dire qu'elle avait épousé un homme faisant honneur à son pays. L'étude détaillée qui précède fait suffisamment ressortir que, dans la longue vie militaire du général Cattaneo, on ne trouve rien qui

(33) Nous ne croyons pas qu'il ait laissé d'enfant. Mais il n'est pas impossible que le capitaine Cattaneo, adjoint à l'état-major des troupes métropolitaines en septembre 1810 et que mentionne l'ouvrage de Savelli, fût son parent.

(34) Dans sa lettre du 14 mai 1826 au Ministre de la guerre, le lieutenant général marquis de Clermont-Tonnerre, le général de Cattaneo, sollicitant « un emploi d'activité, soit au commandement d'un département, soit à une lieutenance du Roi » insistait sur « le malheur d'avoir une épouse constamment malade, d'une santé délicate et presque infirme, lui occasionnant des dépenses extraordinaires qui absorbaient son traitement de disponibilité avant la fin de chaque mois. »

diminue l'estime que lui doit la postérité, mais qu'au contraire il figure avec distinction dans les armées où il servit sous divers drapeaux.

Ce quatorzième officier général dont la *Revue de la Corse* vient, sous notre plume, de rappeler la carrière, nous paraît digne de ses prédécesseurs et c'est à ce titre que sa biographie nous a tenté (35).

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



---

(35) On lit dans l'*Annuario della Nobiltà Italiana* (année 1904, page 337) : « Cattaneo, Antichissima e illustre fam. orig. di Genova di cui si ha memoria del sec. passato in Napoli nel XVII sec. Vesti l'abito dell'ord. gerosol., del 1435, fu insign. de Toison d'Oro e del Duchi di Casalmaggiore... Duchi di Termoli... »

Y a-t-il parenté ou simplement homonymie entre cette famille italienne et celle de notre général ? La première hypothèse n'est pas absolument improbable, si on réfléchit que les princes de S. Nicandre tirent leur origine de Gènes et qu'ils ont cela de commun avec un certain nombre de Corses.

## Une grande Figure corse

# PASCAL PAOLI

## L'HOMME ET LE CITOYEN

On connaît le mot de Lamartine lorsque, dans son *Histoire des Girondins*, il vient à parler de Pascal Paoli : « Trop grand citoyen pour un petit peuple, il ne laisse pas une gloire à la proportion de sa patrie, mais à la proportion de ses vertus ». Il serait plus exact aujourd'hui de dire qu'en effet Pascal Paoli n'a pas laissé dans la mémoire, je ne dis pas des hommes, ni même des Français, mais de ses compatriotes le souvenir glorieux digne de ses grandes actions. Si le sort avait voulu que Paoli naquît sous un autre ciel que le ciel de l'Île de Beauté, nul doute qu'il compterait dans l'histoire parmi les grands hommes de tous les temps.

C'est en somme pour n'avoir pas voulu écouter la voix de l'ambition, c'est pour n'avoir pas consenti à consacrer son intelligence et ses forces à un autre pays que sa petite patrie, que Pascal Paoli est à peu près inconnu aujourd'hui. L'histoire, comme les peuples, frappe volontiers d'ostracisme les hommes dont le principal mérite fut d'être vraiment vertueux. En effet, que sait-on du général Paoli, en France et même en Corse? Très vaguement, qu'il fut Général, qu'il joua un rôle, mal défini pour la plupart, dans la lutte pour l'indépendance, qu'il se battit contre les Français, contre les Génois et qu'il fut l'ami des Anglais chez qui il se réfugia et mourut. Comment porter un jugement avec d'aussi insuffisantes don-

(1) Charles-Louis Klose : *Vie de Pascal Paoli*, chef suprême des Corses, avec un portrait de P. Paoli, d'après le tableau de Cosway, du musée de Florence, Brunswick, Schwetschke, 1853.

nées? Pour les uns c'est un héros, pour d'autres c'est un traître, pour la grande majorité, c'est un inconnu.

La longue biographie qui fait l'objet de cette étude et qui a été consacrée à l'illustre général par un écrivain allemand, Klose (1), permet de combler ces lacunes et de fonder un jugement sur des bases moins fragiles. A l'époque où Klose écrit (1853) il n'existait aucune biographie vraiment complète de Pascal Paoli. La situation est — sauf erreur — à peu près la même aujourd'hui et le livre de Klose demeure encore à l'heure actuelle ce qui a été écrit de plus complet et de plus documenté sur le héros de l'Indépendance.

En réalité, ce n'est pas assez dire que d'appeler ce gros ouvrage de plus de 300 pages une simple biographie. L'auteur a singulièrement élargi les limites du genre ou, si l'on préfère, l'importance du personnage principal l'a conduit malgré lui à écrire l'histoire de la Corse pendant un siècle — le XVIII<sup>e</sup> — c'est-à-dire pendant la période la plus curieuse et la plus riche de la vie de l'île. Il est naturel qu'en écrivant l'histoire de l'homme, Klose ait été amené à écrire en même temps l'histoire du pays dont les destinées ont passionné Pascal Paoli depuis son enfance jusqu'à son lit de mort.

L'ouvrage comprend trois grandes parties : la première examine la situation de la Corse avant l'entrée en jeu de Pascal Paoli ; la deuxième étudie la vie du héros jusqu'à son retour de Londres ; la troisième nous conduit jusqu'à la mort de Paoli.

## I

Les grands citoyens paraissent souvent dans l'histoire précisément au moment où les peuples en ont le plus besoin. On en a conclu que ce sont les événements qui font surgir ces grandes figures. Quoi qu'il en soit, il n'est pas du tout indifférent de savoir ce qu'a été la vie de la Corse pendant les siècles qui ont précédé Paoli, pour

comprendre le rôle qu'il a été appelé à jouer. L'introduction historique qui précède la biographie proprement dite s'imposait dans un ouvrage de l'importance de celui de Klose.

L'auteur constate que, depuis l'antiquité, c'est toujours le droit du plus fort qui a décidé de la possession de la Corse. Jusqu'à la première guerre punique, ce sont les Carthaginois qui la possèdent, puis les Romains; elle est conquise en 680 par les Sarrasins qui en font un royaume, vendue par le roi Pépin au pape Etienne III, puis vers la fin du onzième siècle, revendue par le pape Urbain II pour une redevance de 50 lire à Pise; elle passe enfin en 1284 sous la domination des Génois. La paix de Cateau-Cambrésis en 1559 confirme cet état de choses.

La plupart de ses maîtres considéraient la Corse comme un pays conquis. Tacite dépeint les Corses comme des révoltés et déclare qu'ils préféreraient la mort à l'esclavage. Ils furent presque constamment à l'état de rébellion, sans pourtant jamais pouvoir secouer le joug des oppresseurs faute de forces suffisantes, faute aussi d'entente entre eux.

Vers le milieu du seizième siècle, les Corses trouvèrent un chef en la personne de Sampiero de Bastelica qui sut faire la guerre aux Génois et les contraignit à signer un traité avec les Corses, traité garanti par le roi de France Henri II. Mais la mort du roi, la mauvaise foi de Gênes et l'assassinat de Sampiero, en 1567, eurent pour résultat de replacer la Corse sous un joug plus odieux encore que par le passé. Les représentants de la Corse à la cour du Roi de France demandèrent alors à la France des bateaux afin de permettre aux Corses d'émigrer en masse, comme les Juifs autrefois. Cette résolution désespérée explique combien le régime génois devait être dur à tous les points de vue. Il ne tendait ni plus ni moins qu'à réduire les Corses en esclavage. Certes ils ne firent pas comme les Carthaginois qui avaient obligé les Corses à détruire

leurs récoltes et leurs jardins pour les obliger à tirer leurs ressources de l'Afrique, mais ils brûlèrent par exemple, en guise de représailles, 120 des villages les plus florissants et contraignirent à l'exil plus de 4.000 Corses.

Il y avait à la tête de l'île un « Governatore », qui avait sa résidence à Bastia, d'habitude un Seigneur ruiné, qui par des exactions de toutes sortes redorait son blason au détriment des Corses. Les fonctionnaires subalternes, à Calvi, Ajaccio et Bonifacio, exploitaient les Corses d'une façon honteuse. Ils étaient obligés de vendre les produits du sol aux Génois seuls, au rabais bien entendu. Gênes encourageait même les révoltes, car cela lui permettait de confisquer les biens et de se livrer plus librement à toutes sortes d'abus.

La justice n'existait pas. Les procès étaient arbitrairement jugés par le Gouverneur qui acquittait les plus grands coupables « *ex informata conscientia* », en vertu d'une conviction intérieure. Réclamer à Gênes, il ne fallait pas y songer; le plus souvent le plaignant était jeté en prison par le Grand Conseil de Gênes.

On devine quelle haine violente s'accumulait insensiblement dans le cœur des Corses contre Gênes. Il ne fallait qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. L'occasion attendue se présenta en 1729. Un percepteur s'étant présenté à Boziu pour recueillir l'impôt d'une brave femme, celle-ci déclara qu'elle était hors d'état de payer. Le Génois s'empara alors de la casserole unique que possédait la pauvre femme; le village, ameuté par les cris de la victime de cet abus, prit parti pour elle et lapida le fonctionnaire génois. Gênes envoya du renfort et voici que la révolte gagna rapidement toute l'île, révolte qui après quarante ans de durs combats devait amener la fin de la domination génoise en Corse.

\*  
\* \*

Depuis 1714, les Corses étaient en principe désarmés,

en réalité les armes étaient cachées. En 1729, après l'histoire de Boziu, le gouverneur d'alors, Pinelli, envoya 50 hommes pour rétablir l'ordre : ils furent désarmés par la population. Le deuxième renfort, apprenant cette nouvelle, battit en retraite. Bref, en quelques jours, 5.000 Corses environ s'étaient rassemblés pour conquérir leur liberté. Lorsque cette troupe, sous la conduite de Pompiliani, fut parvenue sous les murs de Bastia, le gouverneur, pris de peur, fit demander par l'évêque de Mariana quelles étaient les revendications exigées. Les Corses demandèrent l'impunité des révoltés, la suppression ou la réduction des impôts, la levée de l'interdiction du port d'armes, l'éloignement des fonctionnaires haïs, la déclaration que les indigènes pourraient être pourvus d'emplois. Le gouverneur fit d'abord une fausse promesse pour obtenir que les révoltés s'éloignassent de Bastia, puis il fut contraint d'accepter toutes les revendications. Il provoqua encore leur mécontentement en présentant ces concessions comme des actes de bon plaisir. Pinelli fut, il est vrai, rappelé mais son successeur se montra fidèle à la tradition génoise. Il profita d'un armistice de quatre mois pour faire assassiner deux chefs corses et pour réclamer la livraison des autres. Les hostilités continuèrent donc et le nombre des combattants pour la liberté corse, s'élevant peu à peu, atteignait en 1731 le chiffre de 24.000 pour une population totale de 122.000, avec pour chefs André Ceccaldi et Louis Giafferi. Cette petite armée se dirigea à nouveau vers Bastia, s'empara de Montserratu et dut se contenter tout d'abord d'investir la ville du côté de la terre. A la fin de l'armistice, les Corses s'emparèrent de St-Florent, mirent la main sur des approvisionnements et sur un camion lourd, tandis qu'un bateau anglais leur procurait gratis 54 quintaux de poudre.

Certes les Génois tenaient encore des points importants, mais la délivrance de l'île semblait proche. Malheureusement, le 10 août 1731 débarquaient en Corse

4.000 hommes envoyés par l'Empereur Charles VI au secours des Génois. Ces soldats subirent des pertes tellement lourdes que l'on fut obligé d'en envoyer 4.000 autres, sous le commandement du prince Louis de Wurtemberg qui avait reçu d'aillieurs pour mission, non de mettre les Corsea à merci, mais plutôt de préparer un rapprochement entre les deux parties. Les Corsea rendus mécontents par la mauvaiae foi de Génea ne voulurent d'abord pas entendre parler d'arrangements. Puis ils y consentirent, ainsi que Génea d'aillieurs, pour qui l'opération devenait de plus en plus coûteuae. Génea accepta cette fois définitivement toutes les revendications des révoltea, non sans avoir donné une nouvelle preuve de sa mauvaiae foi. Pendant les négociations qui avaient lieu à Corte, elle s'empara des chefs corsea, Giasteri, Ceccaldi, Castelli et Raffalli et les conduisit à Génea où elle comptait les supprimer. Il ne fallut rien moins que l'intervention énergique du prince de Wurtemberg et du prince Eugène de Savoie auprès de l'Empereur, qui menaça d'occuper Génea, pour obtenir la mise en liberté des prisonniers.

Le 26 mai 1733, le traité était signé par l'Empereur et les troupes allemandes quittaient la Corsea.

\*  
\*  
\*

Mais les Génois ne devaient pas tenir leurs promesses. Le nouveau gouverneur Pallavicini réclama, au mépris des traités, le paiement d'avance des impôts. Il en résulta une nouvelle révolte qui commença à Orzea et à Rostinu. Les troupes génoises envoyées pour combattre l'insurrection furent battues et les révoltea corsea s'emparèrent d'une foule de points importants, dont Corte. Cependant la situation des insulaires n'était pas enviable. Ils se rendaient compte que seule la garantie d'une grande puissance pouvait leur donner confiance dans les traités qu'ils pourraient signer avec les Génois. Malheureusement l'Empereur ne

pouvait plus s'en occuper. L'Espagne et le Pape avaient refusé l'offre qui leur avait été faite de protéger la Corse. Une Consulte générale eut lieu à Corte, le 30 janvier 1735 ; on plaça la Corse sous la protection de l'Immaculée Conception, on exprima la volonté de transformer l'île en un Etat indépendant de Gênes et l'on nomma comme chefs André Ceccaldi, Louis Giafferi et Hyacinthe Paoli (2) ; on prépara la rédaction d'un Code et on décida de fondre toutes les cloches pour en faire des canons. Gênes répondit en nommant, à nouveau, comme gouverneur, l'ancien bourreau des Corses, Pinelli, qui à peine arrivé menaça le pays de destruction et de représailles violentes. Il fit détruire les récoltes et demanda la livraison des chefs des révoltés. Son fils cependant tomba entre les mains des Corses, ce qui amena Pinelli à accepter un armistice, puis il fut rappelé par Gênes. Le nouveau gouverneur de la Corse, Paolo Batista Rivarola, fut plus habile. Il organisa une espèce de blocus de l'île et les révoltés se trouvèrent bientôt dans une situation précaire malgré des succès militaires appréciables.

La Corse devait être sauvée par un noble westphalien, Théodore de Neuhof, qui avait fait le projet de monter sur le trône de Corse. Il avait été élevé à la cour de France, puis représentant de l'Empereur à Florence et à Livourne, où il avait connu deux chefs corses, Erasme Ortoni et Dominique Rivarola à qui il avait confié ses projets. Ceux-ci commencèrent à faire de la propagande dans leur patrie en sa faveur, car ils apercevaient dans la constitution de la Corse en royaume le seul moyen de mettre fin aux divisions qui déchiraient les habitants entre eux. Le 13 mars 1736, Théodore de Neuhof envoya en Corse un bateau contenant des armes, des souliers et des vivres pour une valeur d'un million. Le 14 avril 1736, en présence

---

(2) Père de Pascal Paoli.

d'une foule de 25.000 personnes, il était solennellement couronné roi de la Corse, à la condition cependant que les premiers personnages du peuple, Louis Giafferi et Hyacinthe Paoli et d'autres notables constitueraient auprès de lui une sorte de Conseil, dont il serait obligé de prendre l'avis avant d'arrêter une mesure quelconque. Il fut question aussi de la fondation d'une université. Il eut une garde du corps; il nomma Giafferi commandant en chef des troupes, Sébastien Costa, grand chancelier, Hyacinthe Paoli, ministre des finances et fit frapper des monnaies. Il mit tout en jeu pour chasser les Génois de Corse et fut obligé de prendre des mesures sévères pour apaiser les conflits entre Corses. C'est ainsi qu'il fit exécuter Luccioni et Carcheto. Il conquit à la tête de ses troupes (15.000 hommes environ) Corte, Sartène, St-Florent, Portu-Vecchiu ce qui ne l'empêchait pas de donner au pays des lois et une administration. Malheureusement les secours étrangers que Théodore avait promis n'arrivaient pas. Il se forma un parti avec pour chefs Hyacinthe Paoli et Rafaeli qui voulaient affranchir la Corse non seulement de la tutelle des Génois mais aussi de celle de Théodore; et lorsque la Turquie sur laquelle Théodore avait beaucoup compté se trouva empêchée de venir au secours des insulaires (3), Théodore se rendit compte qu'il devait disparaître, momentanément du moins. Cependant il convoqua tout d'abord à Sartène une sorte de diète, le 5 novembre 1736, et y parut en personne malgré les menaces dont il avait été l'objet. Il exposa ce qu'il avait fait pour la Corse et fit connaître son intention irrévocable de quitter le pays au moins pour quelque temps, afin de demander des secours aux puissances étrangères. Il nomma pour le remplacer Louis Giafferi et Hyacinthe Paoli pour une partie de l'île, Pierre Gaffori et Lucas Ornano pour

---

(3) La Turquie se trouvait à ce moment en guerre avec la Russie.

l'autre partie, puis s'embarqua sur un bateau à voiles pour Livourne, le 10 novembre 1736.

Après le départ de Théodore, la guerre continua et les Corses obtinrent de nouveaux et importants avantages. Les Génois recrutaient toutes sortes de mercenaires pour combattre les Corses, mais sans succès. Aussi Gênes décida-t-elle de faire appel aux Cours de Vienne et de Versailles. Cette dernière n'avait que peu de sympathie pour Gênes, mais elle craignait que l'Espagne ne mît la main sur la Corse, même par l'intermédiaire de Neuhof, ce qui aurait pu entraver les relations commerciales de la France avec le Levant. Aussi la cour de Versailles promit-elle, moyennant le versement de 700.000 livres tout de suite et d'un million plus tard, d'assurer la possession de la Corse à Gênes et de mettre à sa disposition une force militaire importante. Alors Gênes fit aux révoltés corses des offres avantageuses, à condition qu'elles fussent acceptées avant l'arrivée des Français. Les Corses furent sur le point d'accepter, car les secours de Neuhof n'arrivaient toujours pas. Une démarche faite à la cour de France avait d'ailleurs échoué. Sur ces entrefaites les Corses reçurent une lettre de Neuhof qui, en termes émus, suppliait ses sujets de tenir encore. Cette lettre décida les Corses à la résistance : ils rédigèrent une proclamation où ils déclarèrent qu'ils étaient décidés à défendre leur protecteur jusqu'à la mort et énuméraient tous les bienfaits qu'ils devaient à la gestion de Théodore (4). Ce qui les encouragea encore dans cette voie fut l'arrivée, le 5 février 1737, d'un bateau envoyé par Théodore, chargé d'armes et de vivres et la nouvelle d'un prochain retour de Théodore lui-même avec des forces imposantes.

\*  
\* \*

Le 6 février 1738, débarquaient à Bastia 3.000

---

(4) Voir en particulier pages 22 et 23.

hommes de troupes françaises, sous le commandement du comte de Boissieux. Le gouverneur génois Mari chercha immédiatement à provoquer de la part de Boissieux des actes de violence vis-à-vis des Corses, mais Boissieux s'y refusa. L'arrivée de ces troupes provoqua la réunion, à Corte, de 60.000 personnes qui, toutes, furent d'avis de résister par tous les moyens. Mari et Boissieux n'arrivèrent pas à s'entendre. Les chefs des Corses, réunis en Casinca, envoyèrent au Chef français une proclamation où ils affirmaient leur attachement à la France, dont les troupes leur paraissaient envoyées pour la « libération des Corses » et où ils déclaraient qu'ils étaient décidés à se battre jusqu'à la dernière goutte de sang, plutôt que de subir à nouveau le joug des Génois. Les pourparlers commencèrent en mars sans aboutir. D'une part Mari et Boissieux étaient presque ennemis, Mari proposant sans succès à Boissieux des mesures incompatibles avec l'honneur d'un chef d'armée. D'autre part, les Corses étaient divisés : les uns voulaient rester fidèles à Théodore, les autres préféraient se placer sous le protectorat de la France, d'autres enfin, lassés, consentaient à revenir sous la domination génoise.

En juillet 1738, les Français firent savoir aux négociateurs corses que la cour de France était disposée à intervenir en leur faveur auprès du Sénat de Gênes, à condition qu'ils déposent d'abord leurs armes entre les mains de Boissieux et livrent les chefs comme otages. Cette proposition parut à tous les insurgés intolérable. Un mémoire dû à la plume de Hyacinthe Paoli fut envoyé à Louis XV ; il décrivait les tourments supportés par la Corse au cours des siècles, sous la domination de Gênes (p. 26). Il énumérait aussi les dix conditions auxquelles les insulaires étaient disposés à se soumettre de nouveau à Gênes, conditions qu'ils voulaient voir garantir par le roi de France d'une façon solennelle et par un envoyé de la cour de France qui aurait sa résidence en Corse. Le 2 août, les

Corses voulant assurer l'ordre et la paix dans l'île envoyèrent à Paris les otages demandés : Antoine Buttafoco, Philippe Marie Costa, François Matra.

Le Cardinal Fleury était disposé à laisser ses troupes en Corse et à accéder aux désirs des Corses ; un traité avec Gênes fut envisagé. Or à ce moment un comte de Drost, cousin de Théodore, débarquait en Corse apportant de sa part des vivres et des armes. Boissieux obtint bien que de Drost s'en retournât à Livourne, mais son arrivée avait rendu l'espoir aux Corses. De plus, le 13 septembre, débarquait à Aleria Théodore en personne, accompagné de 3 vaisseaux et de nombreux bateaux armés de canons et chargés de vivres, d'équipements, de matériel de guerre de toute sorte. Toutes ces richesses, Théodore les devait à la Hollande à qui il avait promis le commerce exclusif avec la Corse. Boissieux, qui ignorait les tractations de Théodore avec les Hollandais, vit dans cette intervention la main d'une grande puissance. Les Corses l'acclamèrent et la façon dont il échappa à un attentat donna naissance à une légende où on le représenta comme un protégé de la patronne de la Corse, Sainte Julie.

Boissieux fit savoir, le 22 septembre, que les communes qui donneraient leur appui à « l'aventurier » auraient bientôt à subir les représailles du roi de France et que les coupables seraient sévèrement punis. Les Corses raisonnables, et parmi eux H. Paoli en particulier, sentirent le danger. Ce dernier se rendit en hâte à Corte et le résultat de son intervention fut que, dans cette ville, l'accueil fait à Théodore fut rien moins que chaleureux. Le 31 octobre, Boissieux déclara qu'il exigeait la livraison de Théodore, que si on continuait à le soutenir les négociations seraient rompues et la guerre recommencerait. Cette circonstance et le départ ou la perte de ses bateaux et les dangers qu'il courait, sans pouvoir se défendre, déterminèrent Théodore à quitter la Corse encore une fois, et à partir pour la Hollande, par Naples.

Le 15 novembre, le comte de Boissieux donna connaissance aux envoyés corses du traité conclu avec Gênes. Les revendications des Corses étaient acceptées, mais on exigeait d'eux qu'ils livrent leurs armes, chose impossible pour les Corses après toutes les trahisons de Gênes. Une assemblée réunie à Orezza décida de ne pas accepter ces conditions et lorsque de Boissieux envoya des troupes pour ramasser les armes, les Corses les assaillirent à Borgu et les cernèrent. Boissieux fit partir 2.000 hommes pour les délivrer : il y eut un combat, près de Lucciana, très sanglant pour les Français (« vêpres corses ») qui durent battre en retraite vers Bastia. Boissieux reprocha aux Corses le manquement à la parole donnée ; les Corses s'en défendirent dans une proclamation datée de Rostinu. Boissieux fit déporter à Livourne les deux députés corses et les relations furent complètement rompues. Entre temps Boissieux tomba malade et mourut à Bastia.

\*  
\* \*

Son successeur, le marquis de Maillebois, était décidé à parlementer avec les Corses avant d'ouvrir les hostilités. Il leur accorda un délai de quinze jours et essaya de les effrayer en faisant des préparatifs imposants d'attaque. Mais les Corses, encouragés à la résistance par un neveu de Théodore de Neuhof, Frédéric de Neuhof, décidèrent, dans une assemblée tenue à Corte, de ne pas accepter la domination génoise.

Le 3 juin 1739, Maillebois commença son attaque par le passage de St-Jacob et par les ports de Bigornu et de Lentu. Malgré la défense énergique de H. Paoli, ces localités furent prises, puis Maillebois s'empara de toute la Balagne, et fit enfin son entrée le 24 juin à Corte. Mais ceci ne s'expliquait que par un traité conclu par Paoli à Lentu, d'après lequel les Corses n'opposeraient aucune résistance aux troupes françaises, à condition que les trou-

pes génoises seraient retirées. Maillebois renvoya en effet les troupes génoises à Bastia. Les Français furent bientôt maîtres de toute la Corse après une résistance acharnée de Tallanu et Zicavu. Le neveu de Théodore n'échappa qu'avec peine à la captivité. En somme, sur les conseils de Paoli, les Corses avaient compris qu'une résistance aux troupes françaises était impossible et dangereuse. Les Génois qui n'avaient rien appris et rien oublié voulurent aussitôt imposer aux Corses toutes sortes de vexations, en commençant par les impôts, et occuper toute la Corse militairement. Ils parlèrent même de détruire les villages qui s'étaient distingués par leur résistance. Heureusement ils ne furent pas écoutés. Par contre Maillebois s'efforça de se concilier les Corses du mieux qu'il put. On forma une garde dite « les Corses du Roi », troupe d'élite avec solde particulière et avantages spéciaux. Ce qui ne l'empêcha pas de prendre contre les auteurs de désordre et les révoltés les mesures les plus sévères, telles que la pendaison. Finalement le neveu de Théodore fut obligé de se rendre et obtint la permission de s'embarquer pour Livourne. Maillebois reçut le bâton de maréchal pour sa victoire en Corse. Les Génois eux-mêmes auraient désiré que les troupes françaises continuent à rester en Corse. Mais on ne s'entendit pas sur les conditions de l'occupation et la mort de Charles VI ayant amené des difficultés qui rendaient les troupes françaises nécessaires sur d'autres théâtres d'opérations, Maillebois quitta la Corse avec ses troupes, le 24 mai 1741. Les derniers contingents français partirent de Corse le 7 septembre. La Corse était de nouveau au pouvoir de Gênes.

\*  
\*\*

Spinola, le nouveau gouverneur génois, se montra d'abord élément et bienveillant. Mais Gênes ne tarda pas à exiger de nouveaux impôts très lourds des Corses qui

protestèrent dans des réunions tenues à Orezza. Sur ces entrefaites, Théodore débarqua à nouveau dans l'île, amené par un bateau anglais. Il lança une proclamation dans laquelle il promit son pardon, en condamnant toutefois H. Paoli et Ortoni à l'exil. Cette proclamation ne produisit pas un grand effet. Théodore fut obligé de quitter, pour toujours cette fois, le pays de ses rêves ; il devait mourir misérablement, treize années plus tard, à Londres.

Les pourparlers engagés par les Corses avec les Génois au sujet des nouveaux impôts aboutirent bien à un accord en 1744, mais à un accord apparent. En effet, un certain nombre de Corses patriotes ayant voulu organiser la lutte contre la vendetta, ce fléau qui faisait couler tant de sang, le gouverneur génois vit dans cette propagande une atteinte à ses prérogatives et il contrecarra ouvertement leur action. Alors les Corses nommèrent un Président de la justice en Corse, en la personne de l'abbé Ignace Venturini et deux « *protettori* » de l'île, Jean-Pierre Gaffori et Alexis Matra. Ils devaient appliquer la justice sans se montrer hostiles aux Génois.

Le comte Rivarola joua un rôle important dans la lutte pour la liberté de la Corse. Il parvint à obtenir l'aide de l'Autriche et de l'Angleterre. Bastia fut bombardée par des vaisseaux anglais et tomba entre les mains des révoltés. Rivarola fut nommé généralissime. Malheureusement les Chefs corses ne s'entendirent pas entre eux et, le 16 février 1746, le drapeau génois flottait à nouveau sur Bastia. La situation de Rivarola devenait de plus en plus critique. Gaffori cherchait à l'éloigner de l'île et Matra était suspect de servir les intérêts de Gênes, moyennant finances. Rivarola, dont la tête était mise à prix, s'embarqua pour Turin, réussit à obtenir l'aide du roi de Sardaigne et des Impériaux et, en mai 1748, tentait encore une fois, sans succès, l'attaque de Bastia. Mais les Génois disposaient de nouvelles troupes françaises, sous le commandement du marquis de Cursay. La paix d'Aix-la-Cha-

pelle, en raison de l'équilibre européen, rendait d'ailleurs l'île à Gênes, malgré les protestations des Corses. Les troupes austro-sardes furent rappelées et Cursay se concilia l'opinion publique corse par des mesures heureuses. Une assemblée populaire à Corte décida de se soumettre au roi de France (1749). On abandonna aux troupes françaises les forteresses de St-Florent, d'Île Rousse et de Corte. Cursay s'occupa avec zèle de l'instruction des Corses et présida même à Bastia un Congrès de savants (1750). Il devint très populaire.

Les Génois, que l'attitude de Cursay irritait, commencèrent à répandre sur son compte les pires calomnies, si bien que le plénipotentiaire français à la cour de Gênes, le marquis de Chauvelin, annonça bientôt aux Corses qu'ils allaient être replacés sous la domination génoise, moyennant quelques concessions, telles que la liberté du commerce et l'introduction en Corse des sciences et des arts ! Pendant ce temps le gouverneur génois se montrait plus cruel que jamais. Il se trouva naturellement en lutte avec Cursay qui était un véritable ami des Corses. Gaffori se mit de son côté ; mais les Génois, par leurs calomnies, réussirent à faire arrêter Cursay qui fut déporté à Antibes.

A cette nouvelle les Corses, ayant choisi Gaffori comme général, décidèrent de résister à outrance. A la tête de ses troupes, Gaffori enleva aux Génois Corte et en peu de temps toute l'île était en son pouvoir, sauf Bastia, St-Florent, Calvi, Ajaccio et Bonifacio. Il est probable, tant la confiance des Corses en lui était grande, qu'il serait parvenu même sans aide à délivrer toute la Corse. C'est ce que sentit Gênes qui, sans succès, essaya de gagner Gaffori à sa cause. Ses tentatives de corruption ayant échoué, Gênes le fit assassiner honteusement, le 3 octobre 1753, au milieu des pourparlers de paix qui devaient assurer à la Corse un meilleur avenir. Cet acte eut naturellement pour effet de renforcer la décision des Corses de ne jamais conclure de paix avec Gênes, dont l'attitude

devenait de plus en plus odieuse. Sans perdre de temps, les Corses instituèrent un Gouvernement provisoire composé de Clément Paoli (5), Thomas Santucci, Simon-Pierre Frediani, Grimaldi. Lors de la réunion d'une assemblée à Corte, en janvier 1754, il fut décidé d'adresser à toutes les cours de l'Europe un mémoire où on exposerait la situation désespérée de la Corse, abandonnée de tous et contrainte à la lutte pour son indépendance, par les exactions de Gênes. Le meurtre de Gaffori y était stigmatisé, et les Corses déclaraient qu'ils étaient décidés à la résistance à outrance. Il ne leur manquait qu'un chef : ils allaient le trouver d'abord dans H. Paoli, puis dans la famille de celui-ci, dans la personne de Pascal Paoli, son fils.

C. SANTELLI,

Agrégé de l'Université.

(à suivre)



---

(5) Frère de Pascal Paoli.

# Le Comte de Guibert <sup>(1)</sup>

## Jugé par un Français et par un Anglais <sup>(2)</sup>

Nous vivons, c'est entendu, à l'âge où la simple falsification historique, pourvu qu'elle se recommande d'un certain doigté — pourvu aussi qu'elle dispose des phalanges amicales d'une soi-disant critique, en réalité d'inhabiles thuriféraires à prétentions de juges — est assurée d'un concert étourdissant de suffrages. On n'a plus le temps d'y aller voir ; on ne contrôle jamais les références, tant de fois en trompe-l'œil ; on s'en laisse imposer par des listes bibliographiques en trompe-l'œil aussi. On fait crédit, étant soi-même incapable de toute besogne de longue haleine, à l'application supposée d'auteurs qui se

---

(1) Jacques-Antoine-Hippolyte comte de Guibert, né à Montauban en 1743, mort en 1790, à 47 ans, fut une sorte de génie militaire que ses contemporains considérèrent comme tel et Voltaire en particulier. Il débuta à 13 ans dans l'armée au régiment d'Auvergne, qui fut celui du chevalier d'Assas, participa à la guerre de Sept ans, puis à l'expédition française en Corse de 1768, avec le maréchal de Vaux. Il se distingua au combat de Pontenovu et reçut le commandement de la Légion corse. On lui doit un récit des opérations militaires du 1<sup>er</sup> au 25 mai qui ont abouti à l'occupation de la Corse en 1769 (a) et un **Essai général de tactique**, paru en Hollande, sous le voile de l'anonymat. Le discours préliminaire de cet ouvrage était aussi révolutionnaire en matière politique qu'en théories militaires et on considère avec raison son auteur comme le maître de Bonaparte dans l'art de la guerre. Guibert collabora avec le ministre de Saint-Germain à une réforme complète de l'armée, fut membre du Conseil de guerre, écrivit différents ouvrages, dont une tragédie, essaya même de la députation aux Etats-Généraux en 1789, échoua et mourut jeune, l'année suivante, épuisé peut-être par son activité dévorante. Il fut une des gloires intellectuelles de la France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Note de la Rédaction).

---

(a) Ce récit a été publié par l'abbé Letteron dans le **Bulletin de la Société des Sc. H. et N. de la Corse**, Bastia, 1913.

---

(2) Le Français est M. Pierre Gaxotte, l'Anglais est l'auteur de **The Ghost of Napoleon**.

targuent d'avoir passé au crible de l'analyse tout ce qu'ont écrit, sur le sujet qu'ils reprennent, leurs lointains et presque toujours consciencieux précurseurs, alors qu'en réalité ces auteurs se sont bornés, le plus souvent, à démarquer, en en modernisant le mode d'expression, les écrits antérieurs à eux, en n'y ajoutant que ce ferment moderniste, légère écume de frivolité qui voudrait tromper un public incapable sur le vide qui l'enfle et la fait se tremousser, dont la postérité, revenue à résipiscence, espérons-le, saura repousser la fallacieuse et décevante parure. La fureur qu'ont certains de se faire rapidement un nom est cause de cette impréparation. Il faut produire à tout prix, sûr que l'on est de l'éloge et l'on amoncelle Pélion sur Ossa de volumes fabriqués en hâte; de là ce torrent de soi-disant travaux historiques, où le passé, au lieu d'être présenté sous un jour nouveau, ne réapparaît que déformé selon les goûts partisans de notre époque et sur la base d'une adroite refonte de travaux anciens rapidement parcourus, plume en main et plus d'une fois scandaleusement démarqués.

Ces fabricants d'histoire à la mode du jour ne laissent pas, d'ailleurs, d'étaler une science qui les trois quarts du temps est une simple adaptation rapide et nullement acquit lent et personnel de chercheur méthodique. On nous a fabriqué de la sorte des règnes de rois du passé où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, du parti pris naïf qui informe de tels livres, ou de l'orgueilleuse morgue des compilateurs à se prétendre les seuls et vrais historiens de périodes historiques sur lesquelles il n'y a plus rien à dire, qu'à entériner les jugements de chercheurs morts depuis des années. Je trouve un exemple du procédé dans le volume de M. Gaxotte sur *Louis XV et son temps*. Le hasard veut que, d'ailleurs, sur un point en apparence minime, mais capital en réalité, de cet ouvrage, ce soit un spécialiste napoléonien d'Angleterre qui ait cru devoir relever le gant, et comme son article risquerait de passer

inaperçu, étant donné qu'il est enfoui dans ces mines de renseignements que constituent si souvent les *Letters to the Editor* des journaux d'Albion, je pense qu'il faut l'en exhumer et le traduire dans la *Revue de la Corse*, où rien de ce qui touche à l'histoire de Napoléon ne saurait être indifférent.

C'est donc dans le numéro du 28 janvier dernier de *The Sunday Times*, page 12, que se trouve cette lettre de M. B. H. Liddell Hart, où est réduite à sa valeur documentaire cette assertion de M. Gaxotte, dans le livre qui vient d'être cité, touchant la grande désillusion qu'aurait eue Mlle de Lespinasse au sujet du plus que médiocre héros qu'aurait été celui qu'on avait pris d'abord pour un autre Frédéric, à cause de son *Essai de Tactique*; on devine que l'on en a à ce comte de Guibert, dont la femme, Louise de Courcelles, édita la correspondance avec l'ancienne lectrice et demoiselle de compagnie de Mme du Deffand. Mais ici il faut laisser la parole à ce garant anglais, qui n'a pris, c'est évident, la plume que pour soulager sa conscience et ne soupçonnait guère, lorsqu'il adressait cette missive au rédacteur du grand organe de Londres, qu'elle attirerait, à Paris, l'attention vigilante d'un Français. M. B. H. Liddell Hart, de l'*Athenaeum*, écrit donc ceci :

« Il est curieux d'observer à quel point des auteurs populaires sont enclins à formuler des jugements décisifs sur des matières qu'ils n'ont, manifestement, point étudiées. L'habitude de ne voir Guibert qu'à travers les lunettes de Julie de Lespinasse est en voie de devenir courante. Mais ce que fait une romancière comme Noémi Royde-Smith est moins excusable de la part d'un homme qui prétend écrire une histoire d'une époque. Depuis longtemps, Guibert a été tenu en plus haute estime parmi les fervents de l'histoire militaire, que de la part des lecteurs des lettres hystériques de Julie de Lespinasse. Pour ma part, j'ai eu l'occasion d'exami-

« ner longuement sa carrière lorsque j'ai écrit l'ouvrage  
 « que l'on sait. Et j'ai découvert que ce n'était pas seu-  
 « lement le plus fameux écrivain militaire du XVIII<sup>e</sup> siè-  
 « cle, mais, dans un sens profond, le procréateur (*the be-*  
 « *getter*) de Napoléon. C'est à Guibert que nous pouvons  
 « restituer l'inspiration napoléonienne de la méthode dy-  
 « namique et du culte de la mobilité à la Guerre. Mais  
 « il fut aussi l'homme qui contribua le plus à créer l'ins-  
 « trument de mobilité dont se servit Napoléon. Et bien  
 « que le Destin — ou la futilité de Louis XV — empê-  
 « chèrent Guibert de réaliser ses propres rêves, celui-ci  
 « n'en a pas moins prophétisé l'arrivée d'un homme —  
 « Napoléon — qui les appliquerait. Et rarement pro-  
 « phétie ne trouva plus prompte réalisation... »

Ce témoignage ne méritait-il pas d'être sauvé de l'oubli? Il est certain que l'*Essai Général de Tactique*, paru en 1772, en deux volumes in-4°, pour estimé qu'il ait été au XVIII<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui complètement oublié. Si, peut-être, on lit encore parfois les *Œuvres Militaires*, parues en 1803, en 5 volumes in-8° — nous ne dirons rien des *Œuvres Dramatiques*, parues seulement, je crois, en 1822 —, Guibert, mort en 1790, maréchal de camp, a exercé une influence qu'il aurait mieux valu mettre en lumière que de s'en tenir à ces banalités d'écrivain de seconde main, à propos de Mlle de Lespinasse. Cet exemple est typique. Il est, de certaine façon, représentatif de ces fabricants de bouquin à la vapeur — je n'ose dire à l'électricité — dont on empoisonne l'esprit du public contemporain, qui, incapable, semble-t-il, de supporter les saines et longues lectures d'ouvrages de spécialistes, et n'en voulant pas moins « être au courant », se fie aux louanges qu'une presse industrialisée distribue sans compter aux bons camarades, contribuant ainsi à l'affaissement, si sensible, de la culture française moyenne depuis ces effroyables années de guerre, où tout chancelle, où tout vacille, où tout est instable et caduc, comme si un vent de

folie avait à jamais désaxé les positions intellectuelles les plus solides, comme si nous allions, joyeusement et d'un cœur léger, à la ruine de ce qui fut naguère nos plus solides titres à l'admiration du monde...

Camille PITOLLET.

---

## La source principale de Matteo Falcone <sup>(1)</sup>

Qui ne connaît pas cette nouvelle de Prosper Mérimée, concernant la Corse, ses habitants et leurs mœurs?

Quelle pouvait être la source de sa documentation, c'était là un petit problème d'histoire littéraire que j'avais autrefois formulé, auquel je n'avais pu apporter qu'une solution provisoire, mais que M. Gustave Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles, me paraît avoir résolu très heureusement et d'une manière définitive.

Dans un numéro de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (juillet-septembre 1921), M. Charlier a montré (p. 340-345) que Mérimée a trouvé à la fois la source de son conte et le principal de sa documentation dans un

---

(1) Avant sa mort, survenue à la fin de 1933, notre collaborateur et ami, M. Gaston Courtillier, professeur au lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg, et chargé de cours à la Faculté des lettres de cette ville, nous avait envoyé ce petit article. Tout ce qui touchait à la Corse l'intéressait prodigieusement, depuis que les vicissitudes de sa carrière l'avaient amené à enseigner au lycée de Bastia. Malgré les études indianistes auxquelles il s'était consacré et qui lui avaient valu une chaire magistrale dans la grande université alsacienne, il revenait à cette histoire littéraire de la Corse, à laquelle il aurait voulu consacrer une longue étude. Nous publions donc ce dernier travail, que l'abondance des matières de la Revue nous avait fait retarder, comme un hommage à la mémoire d'un homme qui honora l'enseignement et qui fut un des amis et des défenseurs de la Corse, sincère et constant. Sa disparition nous touche particulièrement. (A. A.).

article anonyme sur la Corse paru dans la *Revue trimestrielle* (juillet 1828) qu'Alexandre Buchon fondait au commencement de cette année et à laquelle collaboraient dès la première heure Stendhal et le jeune ami de celui-ci, Mérimée lui-même, qui y avait donné en avril un fragment de la *Jacquerie*.

Dans cet article sur la Corse, après avoir rendu compte d'ouvrages récents de Réallier-Dumas et de Beaumont et de la *Dionomachia* de Salvator Viale, l'auteur esquissait un tableau assez sympathique de la Corse et de ses habitants. Entre autres choses, il rapportait l'anecdote des grenadiers déserteurs du régiment de Flandre, en abrégant la version de Germanes. Il est ainsi exact que Mérimée n'a pas eu à recourir, ni à ce dernier, ni à Gaudin, ni à Beudon, ni à Renucci qu'on avait parfois cités à ce propos.

Certains traits de mœurs, allégués par Mérimée, sont déjà dans cet article anonyme : respect de l'hospitalité, habileté des Corses au tir, mépris des filles, situation précaire des femmes, ainsi que leur emploi même dans le combat : une anecdote a sur ce dernier point attiré l'attention de Mérimée. Lors des guerres d'indépendance des Corses, se trouvant pressés par l'ennemi, l'un d'eux « renfermé dans la tour qui garde la plage, faisait un feu presque continu aidé d'une femme qui suppléait au défaut de la main dont il était privé. Les deux autres, retranchés derrière un petit mur, tiraient à tout instant parce que les trois femmes, qui les secondaient, chargeaient dans les intervalles. »

L'expression même, si méprisante : « ce n'est qu'un Français », qu'on peut être étonné de trouver dans la bouche de l'adjudant de gendarmerie parlant de son caporal, est rapportée dans le dit article, qui au surplus se réfère maintes fois à l'étude de Feydel sur les mœurs et les coutumes des Corses.

Il n'est pas douteux que Mérimée ait eu recours à

Feydel lui-même et pas seulement à travers les emprunts que lui fait le rédacteur de la *Revue trimestrielle* : le nom de Sampiero, la salutation *buon' giornu, fratellu*, la note sur les *Caporali*, la description du maquis notamment, trahissent sans aucun doute la lecture de Feydel.

Quant à l'influence secrète de Fenimore Cooper, il ne semble pas que M. Charlier soit disposé à l'accepter. C'est qu'ici il ne s'agit plus de textes qu'on peut confronter sans contestation possible. On sort du domaine de la science pour entrer un peu dans celui des lettres et de l'imagination ; il ne s'agit plus de sources proprement dites, mais d'inspiration générale. Il semble néanmoins que les quelques rapprochements tentés avec Fenimore Cooper peuvent, sans avoir la valeur d'une certitude absolue, nous aider à entrer dans le travail d'élaboration et d'imagination du jeune Mérimée. Même Fenimore Cooper ne doit pas être laissé totalement de côté dans l'enfantement de *Matteo Falcone*.

En somme, quelle que soit la source où Mérimée ait puisé son canevas et quel que soit l'auteur de cet article (2), il n'a mis en œuvre que peu de documents ; son sens du pittoresque n'a été que faiblement éveillé ; on pouvait dès 1829, grâce à la production livresque du temps, se faire de la Corse et de ses habitants une idée plus fidèle et mieux colorée. Ce qui est l'art propre de Mérimée, c'est d'avoir conquis et retenu définitivement l'attention du public par un récit impeccable et par une peinture très vraisemblable de ses personnages.

G. COURTILLIER.

---

(2) M. Charlier ne pensait pas que cet anonymat fût impénétrable ; il était tenté de songer au général Sébastiani ou à F. M. Patorni.

## BIBLIOGRAPHIE

**La Corse.** — Notre collègue et confrère, M. A. Albitreccia, professeur agrégé au lycée Henri IV, a récemment publié chez Hachette (1), un livre sur la Corse, qui est une véritable encyclopédie de tout ce qui intéresse notre chère île. Qu'on en juge par ce rapide sommaire : Première partie, le cadre géographique ; deuxième partie, l'évolution historique ; troisième partie, la vie actuelle, population, production, moyens de transport, commerce, tourisme, statistique, administration, etc. Deux cartes sont même jointes à ce petit volume de 150 pages, dont la précision et la clarté ne laissent rien à désirer. Un très grand nombre de gravures accompagnent le texte. On n'accusera pas M. Albitreccia d'avoir fait de la littérature comme tant d'autres, à propos d'un pays dont beaucoup d'hommes ne connaissent que le banditisme. Il a l'esprit trop scientifique pour se contenter de mots. Des faits, des documents, des chiffres, voilà sa manière. On ne saurait donc trouver meilleur manuel, bien au courant et digne de quiconque veut être renseigné exactement sur la Corse. Nous lui souhaitons un grand succès ; il le mérite. L'auteur nous permettra, à titre d'ainé, quelques conseils pour la très prochaine édition que nous lui souhaitons. Ils lui prouveront que nous avons lu son livre avec la plus grande attention et le plus grand intérêt. Qu'il adopte la terminologie en U, non en O, plus conforme à la prononciation et à l'étymologie latine ; qu'il remplace l'expression de patois corse par celle de dialecte, car notre langage a ses règles ; qu'enfin il surveille attentivement son correcteur d'imprimerie et ne le laisse pas estropier quelques-uns de nos noms propres ou altérer les dates, telles que octobre 1794 au lieu d'octobre 1796.

**La révolution démographique** (2). — A première vue, cet ouvrage de M. A. Landry, ancien ministre, n'intéresse pas directement la Corse. Il s'adresse plutôt à l'humanité entière. Mais si l'on y réfléchit, on s'aperçoit vite que tous les problèmes démographiques sollicitent l'attention de nos compatriotes insulaires, car chez nous aussi le chiffre des naissances diminue, les excédents sur la mortalité deviennent insignifiants, le dépeuplement va commencer et la situation économique empirer. Aussi tous les Corses trouveront-ils grand profit à lire ce volume à caractère bien scientifique dans lequel l'auteur étudie les questions de natalité, de mortalité, d'accroissement de dépeuplement, et leurs conséquences. Mais un tel livre qui fourmille d'idées justes, d'aperçus nouveaux, de considérations philosophiques échappe à la courte analyse qui nous est imposée ici. Ceux qui le liront, et nous voudrions qu'ils soient nombreux, comprendront mieux que par des discours, c'est-à-

(1) La Corse, in-12 de 150 pages ; librairie Hachette, 79, Bd Saint-Germain, Paris. Prix : 10 francs.

(2) Editions du Recueil Sirey, in-8° de 228 pages.

dire par des faits et par des chiffres, que la force et la vitalité d'une nation dépendent uniquement de ses naissances, non comme le prétendent quelques sophistes, de la seule qualité des citoyens. Ils s'expliqueront que la France ait été le plus grand royaume de la terre autrefois et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, parce que sa natalité était débordante et sa population la plus nombreuse. Pour nous, Français, la révolution consiste précisément à n'être plus que la treizième ou quatorzième partie de la population européenne, après en avoir été le tiers ou le quart. M. Landry ne se borne d'ailleurs pas à faire œuvre négative, à montrer le mal ; il s'efforce d'indiquer les remèdes à une situation, qui empire partout et pas seulement en France et en Corse. Il déclare qu'un retour rapide aux forces spirituelles en même temps qu'une meilleure législation familiale sont capables d'enrayer le fléau. Bref, ce livre de sociologie est bien l'œuvre d'un savant profondément averti, l'œuvre qu'on pouvait attendre du vice-président de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française.

---

## Revue de la Presse

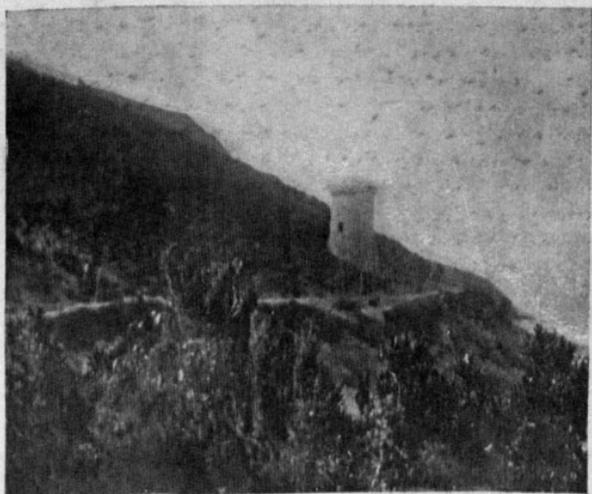
---

### La Corse dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. —

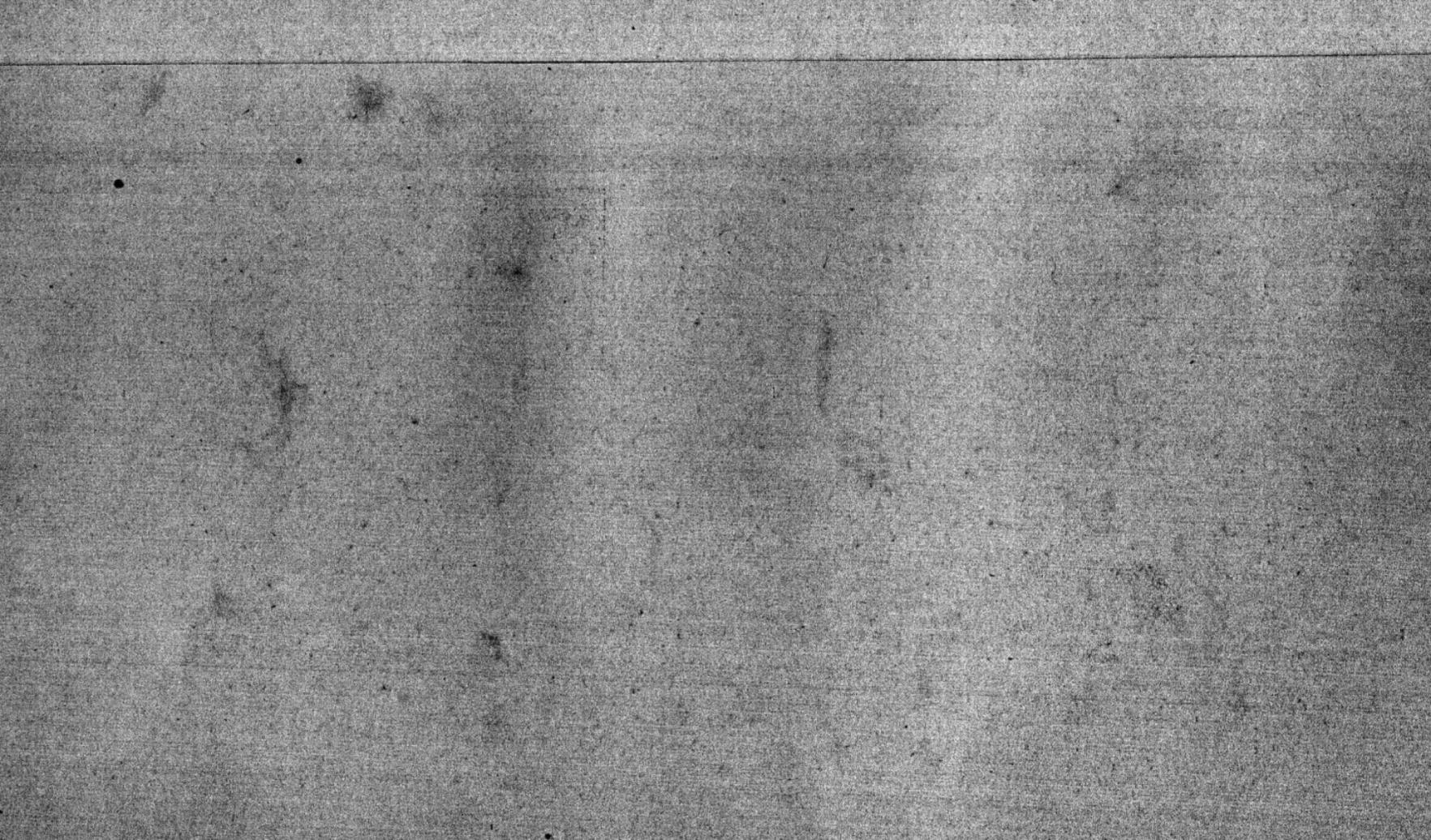
Un anonyme, qui signe R. E., publie, dans **Marseille-Matin**, des extraits d'un manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle relatant les événements qui se déroulèrent en Corse à partir de 1731. Le 7 décembre 1933, il est question de l'attitude hostile des Génois vis à vis des Corses, après le départ des troupes allemandes en 1732 et du nouveau soulèvement qui en résulta, quand Jean-Jacques Ambrosi en eut donné le signal par le combat de Mazza. Le siège de Corte de cette même année est évoqué dans le N<sup>o</sup> du 13 janvier 1934, dans celui du 24 janvier, l'échec de la mission des sénateurs Fiesco et Giustiniani en 1734, etc., enfin, le 24 avril, l'article du journal énumère les secours envoyés du continent par Théodore de Neuhof, entre autres de la poudre et des balles, tandis que l'expédition française conduite par le comte de Boissieux débarquait dans l'île, le 8 février 1738. Ce récit complète celui de l'abbé Rostini, dont les **Mémoires** ont été publiés par l'abbé Letteron dans le Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, en 1881-1883.

**L'affaire de Sartène en 1800.** — Le « Petit Bastiais », dont les premières colonnes sont souvent occupées par des articles historiques, a publié, dans ses numéros des 1<sup>er</sup>, 2 et 6 janvier, un récit sommaire de ce soulèvement corse, qui fait l'objet de notre propre étude : un projet d'annexion de la Corse à la Russie.

**Les Bonaparte et Napoléon.** — C'est la suite de l'étude commencée l'an dernier sur la famille Bonaparte depuis son arrivée à Ajaccio. Le 3 janvier, il s'agit de la parenté des Bonaparte et des Ornano, descendants de ce Giovanni Antonio, qui



Deux tours du Cap Corse  
(l'Ossu et Negru)



fut mystérieusement assassiné à Ajaccio au xv<sup>e</sup> siècle. Le 13 janvier sont étudiées les preuves de noblesse de la famille Bonaparte qui sont plutôt celles d'une bonne bourgeoisie ; le Conseil supérieur de la Corse les admit pourtant comme valables. On sait que Napoléon n'en faisait pas grand cas et il avait raison de dire : « Ma noblesse à moi date du 18 brumaire ». Le 27 janvier, il est question de la dot de Lœtitia Ramolino, qui fut de 7.000 livres en monnaie de Gênes, et le 2 février, de cet officier François Fesch, mercenaire suisse au service de la France, qui, en garnison à Ajaccio, épousa Angela Maria Pietrasanta, veuve du gio Agostino Ramolino ; il fut le père du cardinal Fesch et le père nourricier de Lœtitia (Letizia en dialecte corse), mère de l'Empereur. Ce fut un brave homme, un bon époux qui, mort en 1770, laissa des biens à Bâle, grâce auxquels Lœtitia, réfugiée à Marseille, put nourrir sa nombreuse famille. L'article du 15 février est consacré au récit d'un petit incident qui mit aux prises l'avocat Charles Bonaparte et la dame Justine Bozzi, habitante du deuxième étage de la maison Bonaparte, coupable d'avoir déversé sur l'habit de gala de Charles, le contenu innommable d'un vase intime. La dame fut condamnée à payer le prix du costume. Ce Charles Bonaparte, né en 1746, mort en 1785, épousa Lœtitia Ramolino, issue, comme son mari, d'une soldat au service de Gênes, au xv<sup>e</sup> siècle. De ce mariage naquirent quatorze enfants dont six moururent en bas âge. Cette nombreuse famille plongera dans la gêne des époux sortis cependant de la bourgeoisie aisée et il faudra, habitude coutumière en Corse, que les frère, oncle et tante, l'archidiacre Lucien, l'abbé Fesch et tante Gertrude leur viennent en aide. (**Petit Bastiais** du 21-2-1934).

**Les pièves de Corse.** — Le rédacteur du **Petit Bastiais** passe toujours en revue les pièves de notre île, en comparant leur état ancien et présent : Omessa ou piève du Golu le 1<sup>er</sup> février ; Vallerustie ou canton de Saint-Laurent, le 17 janvier. Le Rostinu ou canton de Morosaglia comprenait dix communautés, réduites aujourd'hui à 7 communes ; le territoire était surtout couvert de châtaigniers, de céréales, de vignobles et de bois (16 février). — La piève de Caccia ou canton d'Ascu avait cinq communautés réduites à trois villages aujourd'hui, Castifao, Moltifao, Ascu, Sepola ayant disparu depuis longtemps ; on y voyait surtout des pâturages et des forêts, et la population est passée de 1786 à 1931 (25 fév.). — La piève de Pratu qui est devenue le canton d'Olimi et Cappella, est un territoire montagneux de faible étendue, dont la population est passée de 1341 à 1372, mais tend à décroître (3 mars). — Le canton de Belgodère s'appelait jadis piève de Parisi ou de Paraso ; les six communautés sont devenues six villages par la création de Costa et les 2.607 habitants sont réduits à 2486. La piève était au xviii<sup>e</sup> siècle cultivée en céréales beaucoup plus qu'en oliviers (11 mars). — La banlieue d'Île Rousse était connue sous le nom de piève de Sant'Angelu ; elle comprenait les villages de Monticellu, de Santa Reparata, de Corbara, d'Algaiola et de Sant'Antoninu, avait un territoire bien cultivé en céréales, oliviers et vignes et une population de 3.093 âmes, qui, grâce à l'Île Rousse dont elle dépend aujourd'hui, atteint 4.876 (21

mars). — Le canton de Muru ou piève du Reginu renferme les anciennes communautés de Aregnu, Speloncatu, Felicetu et Nessa, Avapessa, Catteri, Lavatoggiu-Croce ; on y comptait, avec Muru, 3.671 habitants, réduits de nos jours à 3.091 (22 mars). — Il en est autrement pour la piève de Montegrossu ou d'Olmia, devenue canton de Calenzana, avec Lumiu (rattachée aujourd'hui à Calvi), Montemaggiore, Lunghignanu, Cassanu, Ziglia, Moncale et Galeria. La communauté d'Occi a disparu. Manso a été créé au XIX<sup>e</sup> siècle. Son territoire, qui est peut-être le plus étendu des territoires communaux et sur lequel se trouvent de nombreux villages en ruines, contient actuellement 5.747 habitants, au lieu de 4.424 (30 mars). — La province de Vicu comprenait les pièves du Niolu, de Sevidentru, de Sevinfuori, de Sorroinsù, de Kruzzini, d'Orcinu. La piève du Niolu était jadis moins peuplée que de nos jours où elle est passée de 2.738 habitants à 4.887 et comprenait les communautés de Lozzi, Corscia avec ses six hameaux, Calacuccia avec ses deux hameaux, Casamaccioli, Albertacce et Zitamboli ; le sol était occupé par les forêts autant que par les pâturages. La piève de Castellu ou canton de Vivario-Vezzani, aujourd'hui partagé en deux depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Vezzani et Ghisoni) avait dix communautés. Ghisoni est passé de 2.060 à 4.180 habitants et Ghisonaccia, qui est de fondation récente, a déjà 1.232 âmes (10 avril). — Vicu renferme les villages de Coggia, Arbori, Balogna, Rennu, Vicu, Murzu, Letia ; la commune d'Appriciani a été supprimée ; les 4.363 habitants étaient passés au chiffre de 4.818, mais ils diminuent depuis un demi-siècle (15 avril). — Le Sorroinsù ou canton de Caccia renferme les villages de Soccia, Poggiolu, Ortu et Guagnu ; ses 1.204 habitants sont devenus 2.444. — Le Kruzzini ou canton de Salice a les communes suivantes : Scanafaggiaccia, de date récente, Pastricciola où était jadis une fabrique d'ustensiles en bois, Azzana, Rosazia et Salice ; bien que son territoire soit montagneux et pastoral, son peuplement est passé de 736 habitants à 2.680 (27 avril 1934).

**La carrière d'Augustin de Giafferi**, le général de la Crocetta, fusillé à regret par Vaubois, en 1798, est retracée dans un article du **Petit Bastiais** du 3 février. Les détails biographiques ont été fournis par M. Ch. M. de Giafferi, haut fonctionnaire en retraite, retiré à Rouen et abonné fidèle de notre Revue. La famille est originaire de Ciamanacce, mais les fonctions de capitaine de la Tavagna la transportèrent dans cette piève, à Talasani. Le général Giafferi, qui dirigea la révolte de 1729, était donc né dans ce village ; il fut le père d'Augustin, le camarade d'enfance de Paoli. Cet Augustin avait servi pendant 48 ans dans les régiments napolitains ; il mérita le grade de général avant de regagner la Corse en 1790, où il remplit divers emplois dans l'administration de l'île. Retiré chez lui après le second exil de Paoli, lors de l'occupation anglaise, il accepta de se mettre à la tête des révoltés de 1798. On sait qu'il fut arrêté et fusillé place Saint-Nicolas, à Bastia.

**La Corse fut visitée par Ulysse**, a écrit le docteur Morucci, après Victor Bérard, au cours de ses aventures sur mer. Il fut

chassé de notre île par les Lestrygons, dont le nom se retrouverait dans celui de l'Ostriconi (?). Vraie ou non, cette légende rappellerait en tout cas une très ancienne colonisation grecque dans notre île, (**Petit Bastiais** du 5 janvier).

**Cristophe Colomb.** — M. le notaire Battestini continue ses recherches sur les origines corses de Cristophe Colomb. Pierre par pierre, il élève l'édifice dont il a rêvé d'être l'architecte définitif et qui portera au fronton cette phrase : Colomb était Calvais. Avec une patience de bénédictin et une ingéniosité de dévôt, il dépouille les vieux registres de son étude. Le 25 février 1934, dans **Marseille-Matin**, il démontre que les noms de Giovanni, Pérès, Antonio Manchera, amis de Colomb, étaient originaires de Calvi. Pérès ne serait autre que le vieux nom corse Pier', connu dans Pier' Antoniu et Pier' Andrea. Plusieurs autres capitaines marins au service de Gênes, de nombreux émigrés corses en Amérique étaient Corses et même Calvais (20 et 31 décembre 1933, même journal) ; de même Michel Ange Battaglini, amiral des flottes espagnoles des Indes Occidentales sous Philippe II (8 avril).

**Le préfet Jourdan.** — A propos de la mort récente de l'avocat Jourdan, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Marseille, et fils d'un conseiller à la cour de Bastia, qui y resta de 1834 à 1863, le **Petit Bastiais** rappelle le souvenir de son ancêtre, ce préfet qui s'attacha à ses fonctions dans notre pays et qui, venu en 1830, n'en partit qu'en 1845 après avoir inauguré sous son proconsulat la première compagnie de navigation à vapeur et préparé le rétablissement du jury criminel (5 mars).

**La bataille de Calenzana** de 1732, au cours de laquelle les troupes allemandes du général Wachtendonk, passées au service de Gênes et envoyées contre les Corses soulevés, furent battues à plate couture, est évoquée avec des détails précis, dans le numéro du 26 mars. C'est le 14 janvier 1732 que 1.500 ennemis attaquèrent les 120 hommes de troupes corses envoyées par le chef Ceccaldi, pour soutenir la résistance des habitants de Calenzana. Assaillis par les essaims d'abeilles des ruches que les propriétaires projetaient dans les rues, fusillés par les Corses, les mercenaires prirent la fuite, furent faits prisonniers, blessés ou tués. Cent dix perdirent la vie, trois cents furent plus ou moins grièvement atteints et arrêtés. Les insulaires eurent à déplorer la mort de neuf de leurs compatriotes. Le 22 avril suivant, le prince de Wurtemberg vint occuper Calenzana avec 3.000 hommes et 12 pièces d'artillerie. Le récit de cette campagne de 1732 a été publié dans le Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, en 1884.

**Jacques Braccelli.** — Il résulte d'un article fondé sur de nombreuses preuves, que cet écrivain du xv<sup>e</sup> siècle, qui raconta les guerres du roi Alphonse d'Aragon, ne doit plus figurer dans les anthologies comme étant d'origine corse. Il faut le restituer à Gênes, sa patrie. (**Petit Bastiais** du 1<sup>er</sup> avril).

**La probité des chefs corses.** — Les chefs de la politique ne sont, paraît-il, pas toujours d'une probité totale. Un article du

**Petit Bastiais** rappelle que Giovanni de la Grossa accusait les personnages de notre île d'être à la solde, tantôt de Gènes, tantôt de Milan, tantôt de l'Aragon, en attendant qu'ils le fussent à celle de la France. Le peuple en souffrait matériellement et moralement car, dit le Chroniqueur du Moyen Age, les Corses respectent la justice quand elle est administrée d'une manière impartiale et sans acception de personnes. » (2 et 3 avril).

**Le masque de Napoléon.** — Le **Petit Bastiais** discute les prétentions d'une famille de Pontarlier à la possession du véritable masque de Napoléon. Il aurait été moulé par le médecin anglais Burton. Le rédacteur n'a pas de peine à montrer que c'est là une erreur. Il en donne plusieurs raisons, dont la principale est l'inexistence d'un docteur Burton, à Sainte-Hélène, au moment du décès de l'Empereur. Pour nous, après les articles de M. Vincentelli, dans la **Revue de la Corse**, il n'y a pas de doute que seul le docteur Antommarchi moula le visage impérial ; tous les autres masques dérivent du sien. (7 avril).

**La patrie de don Juan.** — La question de l'origine corse de Don Juan a été élucidée par Colonna de Cesari Rocca (Cf. **Mercure de France** du 16 janvier 1917). Ce personnage, célèbre par ses aventures amoureuses et par la place qu'il tient dans la littérature, était un Cinarchese, membre d'une importante colonie corse, établie à Séville. Nos ancêtres étaient attachés à l'Espagne, héritière de cet Aragon à qui le pape avait concédé la souveraineté de notre île et à qui Vincentellu d'Istria faillit en assurer la possession au xv<sup>e</sup> siècle. On sait aussi que la légende de don Juan, c'est-à-dire de dom Miguel de Magnara a été recueillie en Balagne même par le même Colonna de C. R. et que Montemaggiore aurait été le lieu de l'exploit incestueux du libertin.

**A propos d'une opinion de Gentili sur la France.** — Le rédacteur du **Petit Bastiais**, citant avec beaucoup de courtoisie la lettre du général Gentili que nous avons publiée dans la **Revue** (n<sup>o</sup> 84) écrivait : « Gentili a donc, en 1789, déclaré ceci « si nous avions su que la France (en 1768) voulait s'emparer sans réserve de la Corse, nous ne nous serions pas battus contre la France » ; mais il y avait des secrets qui ne pouvaient pas être révélés sans danger, même à Paoli. Et puis Paoli, comme Choiseul, avait son orgueil ». Notre confrère met exactement le doigt sur la cause du conflit franco-corse. Il y a vingt-cinq ans que nous le disons et écrivons, malgré les injures des Italiens et même de quelques Corses ignorants. Nous remercions le rédacteur du **Petit Bastiais** de se rallier à cette opinion : « Les Corses ne demandaient pas mieux que de devenir Français » (11 avril).

**Une rectification historique.** — **Marseille-Matin** (15 avril) et quelques autres journaux ont reproduit la savante et fine étude de M. Ch. de Giafferi sur le prénom de **Ladro** que portent dans l'histoire quelques personnages insulaires, tels que Ladro Biancolaccio et Ladro, frère de Giudice. On a voulu confondre à tort ce prénom avec celui de **latro**, voleur. L'auteur fait justice de cette erreur et montre que **Ladro**, frère de Giudice (**iudex frater Latri** et non **Latronis**, signifie Lazare (de ladre), tandis

que **Latro** Biancolaccio est une mauvaise interprétation de l'**altro** Biancolaccio). Voilà résolue une petite énigme dont les historiens feront leur profit.

**Le déboisement.** — Le capitaine Ch. Paoletti, fondateur de la société l'Ami de l'Arbre, écrit avec raison, dans le **Petit Marseillais**, à propos de la catastrophe de février qui a endeuillé la Corse : « Le reboisement et le respect des arbres s'imposent plus que jamais si l'on tient à éviter le retour de pareilles calamités. Il faut seconder par tous les moyens l'action des agents des eaux et forêts. » C'est ce que nous avons écrit nous-même. (17 avril).

**Napoléon.** — M. Trojani a continué dans **Bastia-Journal** ses articles sur la grande personnalité napoléonienne. Ils finiront par constituer un ouvrage important. Après avoir passé en revue les actes du militaire et du chef d'état, il dissèque l'homme au point de vue moral. Ses jugements sont souvent exacts et à peu près impartiaux. Témoin cet article du 5 avril, où, après avoir prouvé la jalousie de Bonaparte à ses débuts, jalousie qui serait une des formes de l'émulation et de l'ambition, il affirme qu'il cessa de l'être quand il monta sur le trône. Voici la phrase lapidaire du rédacteur : « Il n'avait plus aucune raison de l'être ».

---

## NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

---

**Le chômage en Corse.** — Les statistiques sembleraient indiquer que la Corse ne souffre pas encore du chômage, cette plaie sociale. Pour le début de cette année, 19 hommes et une femme n'auraient pas trouvé l'occupation demandée ; tandis que sept offres d'emploi n'ont pas pu être satisfaites. Il est vrai que l'émigration emporte vers le continent ceux qui pourraient se plaindre de demeurer oisifs.

**Mise en valeur de la Corse.** — D'un discours prononcé par le docteur Casalta au Conseil général, nous extrayons le passage suivant : « Le gouvernement de la République n'a reculé devant aucun sacrifice pour nous assurer toujours plus de mieux être. Nous ne sommes plus le dernier des départements français pour l'électrification. Nous pouvons lutter avec les départements les plus favorisés, en ce qui concerne l'eau potable. Nous disposons de paquebots rapides et confortables. La compagnie C. F. D. poursuit un programme de larges améliorations. Sur la ligne de Solenzara circule aujourd'hui un matériel que les réseaux secondaires de la plupart des départements pourraient nous envier. L'Etat a pris à sa charge exclusivement le désenclavement des agglomérations dépourvues de tout débouché carrossable ; nous avons maintenant grâce à nos parlementaires des subventions pour la construction et l'entretien de nos routes. Voilà ce que nul ne doit ignorer. Le gouvernement de la République a véritablement accompli son devoir de solidarité vis à vis de la Corse ».

**Le génie rural.** — L'Etat a versé à ce service, en 1832, d'après le rapport de l'ingénieur qui en est chargé, 18.444.330 francs,

dont 16 pour l'électrification. La différence a été consacrée à la construction des chemins d'exploitation, des chemins ruraux, des canaux d'irrigation. Presque tous les villages corses ont été les bénéficiaires de ces travaux.

**Le paludisme en Corse.** — Le Conseil général, dans sa réunion d'avril, s'est occupé de l'éternelle et grave question du paludisme. Le docteur Carlotti a attiré encore une fois l'attention de l'administration sur la nécessité et l'urgence des travaux à exécuter pour que l'œuvre d'assainissement soit continuée. Le docteur Roccaserra a fait valoir l'excellence des résultats obtenus dans la région de Portu-Vecchiu. Quelques membres de l'Assemblée départementale ont réclamé un plan d'ensemble pour l'assainissement et demandé qu'il soit incorporé dans le programme d'outillage national actuellement préparé par le ministère. Il serait injuste de dire que rien n'a été fait par l'Etat et par le département contre le paludisme ; nous croyons plus équitable d'affirmer qu'une grande amélioration sanitaire a été sur ce point obtenue. La revue **La Rivière**, bulletin mensuel du Canoë-Club de France, dans son n° 251, s'était rendue coupable d'une légèreté, pour ne pas dire plus, en proclamant que de mai à octobre, les touristes devaient fuir la Corse. Notre expérience personnelle nous autorise à répondre que grâce à la quinine et à certaines précautions hygiéniques, on peut impunément séjourner, même en été, à Aleria.

Cependant l'œuvre d'assainissement total est de longue haleine ; elle doit être poursuivie et cela avec le concours des habitants eux-mêmes, qui seront tenus de favoriser les travaux et d'entretenir ceux qui ont été déjà exécutés. Au fond toute la question se résume dans cette tâche : il faut tuer l'anophèle, l'empêcher de vivre et de se reproduire. Pour cela, comme l'a dit le docteur Sari, tous les moyens sont bons : curage des canaux, pompage ou comblement des marais, dissémination du gambusia, cet ennemi du moustique, distribution de la quinine. La guerre nécessite des armes multiples. On peut et on doit arriver à l'assainissement complet de la Corse.

**Les relations estivales Algérie-Corse.** — La Compagnie transatlantique a organisé pour l'été les services suivants :

Alger-Ajaccio, les 7 et 29 juillet, à midi, durée de la traversée : 27 heures.

Bône-Philippeville-Ajaccio, le 15 juillet, à midi, escale à Philippeville le 16, arrivée le 17, à 11 heures.

Pour le retour :

Ajaccio-Alger, les 7 et 27 septembre, à 1 heure du soir : durée 26 heures.

Ajaccio-Philippeville-Bône, le 21 septembre, à 1 heure : durée de la traversée, 30 heures.

**Le Club alpin.** — Une section du Club alpin a été constituée en Corse, à Ajaccio. Elle a aussitôt décidé de construire des abris au col de Palmentu, près de Vizzavona ; au col de Manganellu, à la base du Rotondu, et un refuge au mont d'Oro. C'est une heureuse initiative qui vient d'être prise, et qui mérite d'être poursuivie, car, pour le moment, les touristes ne sont guère dirigés dans leurs excursions.

**Pour le tourisme.** — Dans son numéro du 21 avril dernier, *l'illustration*, le grand hebdomadaire français, a consacré une page entière à la publication d'un tableau d'ensemble sur les conditions d'un voyage en Corse. Itinéraires, hôtels, stations thermales, prix des uns et des autres, tout y est indiqué dans un raccourci qui est un modèle de précision et de clarté. Une carte de l'île, avec les principaux circuits touristiques y est jointe. L'auteur de cette page publicitaire mérite vraiment des félicitations.

**L'Essitac.** — Au cours du mois de février, les journaux insulaires ont publié le procès-verbal de l'activité de ce syndicat d'initiative, pendant l'année 1933. On ne peut que louer M. le comte Peraldi et son comité d'avoir si bien compris les besoins touristiques de la Corse et les avantages d'une publicité bien comprise. L'affiche sur la Corse, le guide-album, dont notre *Revue* a publié un compte rendu, ont été des témoignages d'une activité inlassable, qui travaille à faire connaître les beaux sites, les ressources économiques et les antiquités de la Corse. La direction de la *Revue de la Corse* qui, sur un autre plan, s'efforce d'atteindre le même but, se réjouit des résultats obtenus par l'Essitac, grâce aux concours généreux que son Président a réussi à trouver auprès de nos compatriotes eux-mêmes.

**Découverte archéologique en Corse.** — On signale que sur les bords du ruisseau appelé la Lava-dolce, le long d'un sentier qui grimpe à Calcatoggiu, à flanc de côteau, les pluies ont raviné les terres et mis à découvert trois urnes (?) en terre rouge vermillon « qui avaient la forme et les dimensions de celles qui ont été déterrées à Babylone » ? Les passants qui les ont vues, les ont, bien entendu, cassées en menus morceaux pour y trouver le trésor toujours espéré et jamais rencontré. C'est une perte nouvelle pour la science archéologique de la Corse. Nous prions nos instituteurs, dans chaque village, de faire comprendre à nos compatriotes la nécessité de respecter des vestiges qui nous éclaireront mieux que toutes les dissertations sur les origines de la population insulaire. Qu'ils veuillent bien aussi leur rappeler qu'il existe un musée corse à Bastia.

**Les tours génoises.** — L'administration des Ponts et Chaussées a tenté de se débarrasser des tours construites sur le littoral de la Corse et qui, au nombre de 65, l'encombrent. Le Comité des sites et monuments historiques a rejeté, à la majorité seulement, cette proposition. On pourrait s'étonner qu'il n'y ait pas eu unanimité. Ces constructions rappellent un passé héroïque ; elles sont le décor des régions les plus pittoresques et quelquefois désertiques. Elles « meublent » le paysage, évoquent un passé dont on a le droit d'être fier, peuvent être utilisées de différentes façons. Les moindres vestiges des âges éloignés sont dans la France continentale soigneusement conservés. Pourquoi la Corse n'aurait-elle pas à cœur de protéger les siens ? Nous demandons à nos compatriotes de nous imiter pour cela. Quand l'autorité militaire décida de vendre la tour de l'Ossu, nous nous en rendîmes acquéreur au grand dépit d'un rival qui songeait à l'acheter pour en utiliser les maté-

riaux à la construction d'une maison champêtre. Nous la fîmes ensuite classer comme monument historique et la cédâmes à la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, à qui elle appartient désormais et qui, nous l'espérons, ne l'abandonnera plus. Il suffit donc de la volonté d'un particulier pour interdire un acte de vandalisme, et nous serions surpris qu'une administration aussi intelligente que celle des Ponts-et-Chaussées ne consentit pas une cession de gré à gré à quiconque voudrait sauver une de ces tours.

**A propos de Samson Napellon.** — Lors du dernier Congrès des Sociétés savantes à Paris, en avril, où M. Filippi Louia, président de la Société : le Bastion de France, fit une communication intéressante sur l'histoire de cet établissement français, M. Michon, conservateur du Musée du Louvre, révéla à l'auditoire que Samson avait reçu la mission d'acheter à Paros une inscription célèbre dite Chronique de Paros. Il y avait réussi et le marbre allait être acheminé vers la France, quand un Anglais, Th. Arundel, fit emprisonner Samson et lui vola le marbre qui prit la route du musée d'Oxford, où il se trouve, au lieu de celle du Louvre.

**Concours de musique.** — Les 1<sup>er</sup> et 2 avril, de nombreuses sociétés musicales sont arrivées à Bastia pour y concourir. Pendant deux jours des flots d'harmonie ont déferlé sur la commerçante ville, qui se trouva en liesse. Les musiciens furent récompensés par de nombreux prix, par un accueil qu'ils déclarèrent charmant, par une promenade à travers l'île des beautés. Le tourisme y trouva certainement son compte. Nous pouvons donc écrire : compliments aux organisateurs. Mais quelques jours plus tard, à la joie succéda la tristesse, car le bourreau débarquait.

**Exécution capitale.** — Cet événement est si rare en Corse qu'il prend un caractère presque historique. On se rappellera à Bastia que le vendredi 13 avril fut exécuté, sur une petite place de la citadelle, Jean-Baptiste Torre, de Balogna, âgé de 27 ans, déserteur, puis bandit, condamné à mort pour avoir pris part à la tragédie qui coûta la vie à deux gendarmes et une grave blessure à leur lieutenant. La dernière exécution avait eu lieu en novembre 1914 avec Tomasini. L'exécuteur actuel des hautes œuvres, M. Deibler, avait commencé à « travailler » en Corse en 1887.

### QUESTIONNAIRE

Un de nos lecteurs pourrait-il nous éclairer au sujet de cette phrase relevée dans la **Géographie générale de la Corse**, par Girolami-Cortona :

« On remarque dans cette zone : Carbini, sur la lisière du bois solitaire du **marquis de Fontana-rossa**... »

On voit cette désignation : le titre de marquis et le nom de Fontana-rossa, résultent-ils d'une légende ou s'appliquent-ils à un personnage qui a réellement existé ?

*Le Directeur Gérant,*  
A. AMBROSI.



# CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer  
rapidement et par **CORRESPONDANCE**

Sous la direction de Professeurs spécialisés  
ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1° **les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire**, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète,
- 2° **toute situation commerciale, financière et industrielle** (aide-comptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondant en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3° **tous les concours administratifs** : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° **les carrières militaires suivantes** : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;  
de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et **envoyez-la** sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer.

à **L'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1<sup>er</sup>)**

vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais  
le programme et tous les renseignements

ETABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.  
ANVERS (BELGIQUE).



Fabricants et Fournisseurs Généraux  
DE MATIERES PREMIERES  
pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE  
et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :  
TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

*Codes A, B, C. 5<sup>th</sup> et 6<sup>th</sup> Ed.*

*Cap Corse*

**'Damiani'**

VRAIE MARQUE



## Horaires de la Compagnie des Chemins de fer

### I. — AU DÉPART DE BASTIA

*Train n° 9.* — Départ 7 h. 50; Arrivée à Solenzara, 11 h. 40.

*Train n° 3.* — Départ 7 h. 50; Arrivée à Ajaccio, 15 h. 05.

Ces trains partent en même temps, 3 en tête, 9 en queue.

*Train n° 21.* — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

*Train n° 11.* — Départ 15 h. 25; Arrivée à Solenzara, 19 h. 30.

*Train n° 7.* — Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte, 19 h. 35.

*Train maritime 51.* — Départ port : 7 h. 15; Arrivée à Ajaccio, 12 h. 24. (Les dimanche, lundi et jeudi).

### II. — AU DÉPART D'AJACCIO

*Train n° 4.* — Départ 7 h. 50; Arrivée à Bastia, 15 h. 00.

*Train n° 22.* — Départ 13 h. 40; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

*Train n° 8.* — Départ 15 h. 50; Arrivée à Corte, 19 h. 55.

*Train maritime 52.* — Départ port 6 h. 30; Arrivée Bastia 11 h. 35. (Les mardi et vendredi en correspondance à Ponte-Leccia avec train 13).

### III. — AU DÉPART DE CORTE

*Train n° 1.* — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ajaccio, 10 h. 25.

*Train n° 2.* — Départ 6 h. 25; Arrivée à Bastia, 9 h. 05.

### IV. — AU DÉPART DE SOLENZARA

*Train n° 10.* — Départ 5 h.; Arrivée à Bastia, 8 h. 59.

*Train n° 12.* — Départ 13 h. 25; Arrivée à Bastia, 17 h. 53.

### V. — AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

*Train n° 13.* — Départ 10 h. 30; Arrivée à Calvi, 12 h. 52.

*Train n° 15.* — Départ 14 h. 40; Arrivée à Calvi, 17 h. 35.

*Train n° 15 bis.* — Départ 18 h. 35; Arrivée à Calvi, 21 h. 23.

(Ce train remplace le train 15 les dimanche et mardi).

*Train n° 56.* — Départ 9 h. 55; Arrivée à Bastia, 11 h. 30.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi et samedi, en correspondance avec le train n° 14.

### VI. — AU DÉPART DE CALVI

*Train n° 14.* — Départ 6 h. 30; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 30. (Correspondance avec le 56).

*Train n° 16.* — Départ 14 h. 45; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

## Les Horaires d'Été de la Compagnie Fraissinet

---

Voici le tableau de marche des services d'été qui ont commencé le 1<sup>er</sup> mars.

### CONTINENT-CORSE

*Dimanche midi*, Marseille-Bastia, commercial (lundi 6 h. 15);  
*Lundi 17 heures*, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 5 h. 45);  
*Mardi midi*, Nice-Ile-Rousse, rapide (mardi 19 h. 15);  
*Mercredi 15 h. 45*, Marseille-Bastia, rapide (jeudi 6 h. 30);  
*Jeudi 14 h.*, Marseille-Ajaccio, commercial (vendredi 5.45);  
*Vendredi 9 h.*, Nice-Ajaccio, rapide (vendredi 18 h. 30);  
*Vendredi 20 h.*, Toulon-Calvi (samedi 5 h. 15);  
*Samedi 21 h.*, Nice-Bastia, rapide (dimanche 6 h.);

### CORSE-CONTINENT

*Dimanche 23 h.*, Ile-Rousse-Nice, rapide (lundi 6 h. 15);  
*Lundi 16 h. 30*, Bastia-Marseille, rapide (mardi 7 h. 15);  
*Mardi 11 h.*, Bastia-Livourne, commercial (mardi 17 h.);  
*Mardi 16 h. 30*, Ajaccio-Marseille, commercial (mercredi 8 heures 15);  
*Mercredi 21 h.*, Calvi-Toulon, rapide (jeudi 6 h. 30);  
*Mercredi 20 h.*, Ajaccio-Nice, rapide (jeudi 5 h. 30);  
*Jeudi 16 h. 30*, Bastia-Marseille, commercial (vend. 10.45);  
*Vendredi 21 h.*, Bastia-Nice, rapide (samedi 6 h.);  
*Samedi 19 h.*, Ajaccio-Marseille, rapide (dimanche 7 h. 45).

---

N. B. — Les dates entre parenthèses indiquent les dates d'arrivée.

# Communiqués du P. L. M.

**Séjours de longue durée.** — Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours, pouvant être prolongés 2 fois de 30 jours.

Trois personnes au moins.

Parcours aller et retour de 300 kilomètres et au-dessus.

Réduction de  $\left\{ \begin{array}{l} 25 \% \text{ pour la 2}^{\text{e}} \text{ personne} \\ 50 \% \text{ pour la 3}^{\text{e}} \text{ personne} \\ 75 \% \text{ pour la 4}^{\text{e}} \text{ personne et les suivantes} \end{array} \right.$

Réduction supplémentaire pour trajet de plus de 400 km.

Possibilité pour le chef de famille de voyager à demi-tarif entre le lieu de villégiature et le point de départ autant de fois qu'il le désire. Itinéraire différent à l'aller et au retour.

**Nouveau service.** — A partir du 15 décembre, un train Pullmann mèdra Paris en relation avec Lyon en 5 h. 25, avec Nice en 12 h. 25 (au lieu de 13 h. 30 l'an dernier). La vitesse commerciale sera de 88 km. à l'heure.

**Les colis-express vont aussi vite que les lettres.** — Pour le transport de vos envois urgents, utilisez les colis express. Recus dans toutes les gares, aux guichets des bagages, et dans les principaux bureaux de ville, les colis express sont acheminés par les trains les plus rapides.

Dans les villes où fonctionne un service de factage, les colis express sont, sur simple demande, enlevés à domicile et acheminés sur leur destination sans que vous ayez à vous déranger. De même, si vous le désirez, ils peuvent être livrés, par express, au domicile du destinataire, dans les deux heures après l'arrivée du train.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

**Des voyages en Corse.** — Des wagons-lits de 3<sup>e</sup> classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comme les voyageurs de 1<sup>re</sup> classe, ceux de 3<sup>e</sup> peuvent se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3<sup>e</sup> classe est des plus réduits :

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du billet de 1<sup>re</sup> classe.

